

POUR LA SEULE ANNÉE 2010

7.000 ENFANTS VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES

page 4

SONATRACH



Cherouati : les raisons d'un départ

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1425 Dimanche 20 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JS KABYLIE 0 - USM ALGER 0

LES CANARIS TENUS EN ÉCHEC

Page 24

MENACE SUR LES PRODUITS NATIONAUX À L'EXPORT

UN SODA DE HAMOUD BOUALEM INTERDIT AUX ETATS-UNIS

Un soda du plus grand producteur national de boissons gazeuses, Hamoud Boualem en l'occurrence, vient d'être interdit de commercialisation aux Etats-Unis, suite à un rapport accablant sur le produit de Food and drug administration (FDA). Cet organisme américain de contrôle de la commercialisation des aliments et des médicaments a invoqué, rapporte TSA, des défauts d'étiquetage, la présence d'ingrédients non mentionnés et de colorants dangereux dans le soda-orange dudit producteur.

Lire en page 5



21.520 accidents 3.286 morts en

QUE FAIRE POUR LUTTER CONTRE CE SINISTRE RECORD ?

Lire en page 3

RETROUVÉ DANS LE SUD LIBYEN



Seif al-Islam Khadhafi arrêté

Lire en page 24

Repères

1.800

logements locatifs publics seront réceptionnés dans la wilaya de Relizane avant fin 2011, annonce la direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

15

millions de véhicules ont été contrôlés depuis 2003 par l'Etablissement national de contrôle technique automobile à travers le territoire national, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de cet établissement, Abdellah Leghrib.

330

foyers de la wilaya de Constantine, situés majoritairement en zones rurales, profiteront des bienfaits du gaz naturel avant l'arrivée de l'hiver.

Le réseau de téléphonie mobile pour la région frontalière Est



La bande frontalière Est située dans la wilaya de Tébessa (700 km à l'est d'Alger) sera couverte par le réseau de téléphonie mobile "avant la fin de l'année en cours", a indiqué jeudi un responsable local de l'opérateur Algérie Télécom, Mobilis.

S'exprimant dans le cadre de la célébration de la semaine Africaine des TIC, Amor Bougarouch a indiqué que cinq pylônes viennent d'être installés le long de cette bande de 300 km, permettant une couverture "totale" de cette partie de la wilaya actuellement couverte par un opérateur tunisien. Le même responsable a précisé que des équipes sous-traitantes, mobilisés par Algérie-Télécom, sont en place pour relier ces stations au réseau

téléphonique. L'antenne locale de Mobilis a prévu la mise en place d'un total de 23 nouveaux pylônes qui s'ajouteront aux 94 anciennes stations en service depuis l'arrivée de la téléphonie mobile dans cette wilaya, a ajouté la même source, indiquant que l'actuel concentrateur de la wilaya sera "bientôt" remplacé par un équipement plus puissant afin d'éviter les encombrements signalés sur le réseau.

Dar El-Beïda-Lakhdaria en 10 minutes

C'est désormais possible à en croire les propos de Amar Ghoul, ministre des Travaux publics de faire le trajet Dar El Beïda -Lakhdaria en une dizaine de minutes et ce grâce à l'ouverture du tronçon de l'autoroute Est-Ouest situé sur les hauteurs de Bouzegza qui sera prochainement ouvert à la circulation. Ce tronçon, qui s'étend sur 26 km, est constitué de 4 tunnels et de plusieurs viaducs et a nécessité des moyens et des techniques de pointe, compte tenu de la nature du relief dans cette région montagneuse, a précisé le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une séance à l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales. L'ensemble des tronçons de l'autoroute Est-Ouest (1.216 km) ont été ouverts à la circulation notamment à l'ouest et au centre du pays. Le projet sera réceptionné dans sa totalité avant la fin de l'année, selon le ministre. Amar Ghoul a fait savoir que la wilaya d'Oum El-Bouaghi sera relié à l'autoroute Est-Ouest et à celle des Hauts-Plateaux à travers plusieurs bretelles et précise que le ministère prévoit nombre de projets visant à transformer des routes nationales dans la wilaya en voies express.



20 minutes de footing pour perdre... 150g



C'est lors de la pesée, tenue jeudi dernier à Alger, que le boxeur professionnel algérien Salim Larbi s'est rendu compte qu'il devait perdre 150 grammes. Il n'avait devant lui que... deux heures, sinon il aurait été déclaré forfait pour le match qui l'a opposé, hier à la salle Hacène-Harcha à Alger, au Ghanéen Isaac Tordjiro Selom, pour le titre intercontinental WBO. « Ce n'est pas un problème ! » nous dira le jeune algérien. En effet, après 20 minutes de footing, Salim revient et passe à la balance. Dès que l'arbitre confirme la participation de l'Algérien, des applaudissements ont fusé dans la salle.

Dixit

Louisa Hanoune :



« Je déplore que des projets de loi adoptés à l'Assemblée populaire nationale aient été amputés de certaines dispositions je cite à ce propos la question des quotas pour les femmes sur les listes électorales dans le projet de loi organique relative à l'élargissement de leur représentation aux assemblées élues. L'article 2 de ce projet stipulait dans sa première mouture la nécessité de réserver un quota d'un tiers (1/3) aux femmes dans les listes électorales. Après son amendement, cet article prévoit un processus graduel dans les taux de candidature féminine aux assemblées élues variant entre 20 et 50%. Je réaffirme à cette occasion, son soutien aux réformes initiées par le président de la République en vue de consacrer une démocratie authentique et assainir la pratique politique »

Il se rend à la maternité en jet ski !



Ce futur papa tenait vraiment à être auprès de sa femme au moment de son accouchement. La preuve : il s'y est rendu en jet ski ! Les

époux vivent sur l'île de Groix en Bretagne. Alors que l'accouchement devenait imminent, la future maman a été évacuée en hélicoptère vers la maternité de Lorient. Cependant, il n'y avait plus assez de place pour Gaëtan Da Silva, le malheureux papa. Mais comme il l'a raconté à RTL, il n'avait rien laissé au hasard ! "J'avais déjà prévu des mois à l'avance que si vraiment je ne pouvais pas embarquer en hélicoptère, il fallait que je trouve un moyen de me rendre à la maternité", a-t-il expliqué. Mais il savait qu'à cause du stress de la situation il risquait de ne pas être en état de conduire un jet ski : "Avec la rapidité et l'inconscience, je ne pouvais pas piloter moi-même". Il s'en est donc remis à un ami, avec lequel il avait tout planifié, et qui lui a servi de chauffeur le jour J.

Il leur a fallu seulement quelques minutes pour rejoindre le continent. Aussitôt arrivé sur le quai, Gaëtan Da Silva s'est changé et a sauté dans sa voiture qu'il avait pris soin de laisser sur le quai en prévision du grand jour. Et miracle : il est arrivé à temps pour voir sa femme mettre au monde leur enfant !

A 5 ans, il est recruté par Manchester United



Dribbles chaloupés, passements de jambes, courses droit au but... à seulement cinq ans, Charlie Jackson a déjà toutes les qualités d'un footballeur professionnel. Un talent précoce qui n'a pas échappé aux recruteurs de Manchester United, le mythique club anglais vient de

signer un contrat avec les parents du jeune garçon. Désormais lié aux Red Devils, le petit Charlie s'entraîne le mercredi au centre de formation manucunien, sur les traces de David Beckham et Ryan Giggs. Les termes du contrat n'ont pas été révélés.

Remarqué à trois ans

Remarqué lors d'un stage de football alors qu'il n'avait que trois ans, le blondinet Charlie Jackson est le plus jeune joueur de l'histoire à signer dans un grand club. L'été dernier, le Real Madrid a recruté un enfant de 7 ans, rappelle Europe 1. Il est encore trop tôt pour savoir si Charlie confirmera le talent qu'ont décelé en lui les recruteurs de Manchester United, mais papa est déjà très fier de son fiston : "C'est une incroyable opportunité. Partout où nous allons les gens remarquent son talent. Les gens se lèvent pour le regarder, ils ne peuvent pas croire qu'il a seulement cinq ans".

Repères

1.800

logements locatifs publics seront réceptionnés dans la wilaya de Relizane avant fin 2011, annonce la direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

15

millions de véhicules ont été contrôlés depuis 2003 par l'Etablissement national de contrôle technique automobile à travers le territoire national, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de cet établissement, Abdellah Leghrib.

330

foyers de la wilaya de Constantine, situés majoritairement en zones rurales, profiteront des bienfaits du gaz naturel avant l'arrivée de l'hiver.

Le réseau de téléphonie mobile pour la région frontalière Est



La bande frontalière Est située dans la wilaya de Tébessa (700 km à l'est d'Alger) sera couverte par le réseau de téléphonie mobile "avant la fin de l'année en cours", a indiqué jeudi un responsable local de l'opérateur Algérie Télécom, Mobilis.

S'exprimant dans le cadre de la célébration de la semaine Africaine des TIC, Amor Bougarouch a indiqué que cinq pylônes viennent d'être installés le long de cette bande de 300 km, permettant une couverture "totale" de cette partie de la wilaya actuellement couverte par un opérateur tunisien. Le même responsable a précisé que des équipes sous-traitantes, mobilisés par Algérie-Télécom, sont en place pour relier ces stations au réseau

téléphonique. L'antenne locale de Mobilis a prévu la mise en place d'un total de 23 nouveaux pylônes qui s'ajouteront aux 94 anciennes stations en service depuis l'arrivée de la téléphonie mobile dans cette wilaya, a ajouté la même source, indiquant que l'actuel concentrateur de la wilaya sera "bientôt" remplacé par un équipement plus puissant afin d'éviter les encombrements signalés sur le réseau.

Dar El-Beïda-Lakhdaria en 10 minutes

C'est désormais possible à en croire les propos de Amar Ghoul, ministre des Travaux publics de faire le trajet Dar El Beïda -Lakhdaria en une dizaine de minutes et ce grâce à l'ouverture du tronçon de l'autoroute Est-Ouest situé sur les hauteurs de Bouzegza qui sera prochainement ouvert à la circulation. Ce tronçon, qui s'étend sur 26 km, est constitué de 4 tunnels et de plusieurs viaducs et a nécessité des moyens et des techniques de pointe, compte tenu de la nature du relief dans cette région montagneuse, a précisé le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une séance à l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales. L'ensemble des tronçons de l'autoroute Est-Ouest (1.216 km) ont été ouverts à la circulation notamment à l'ouest et au centre du pays. Le projet sera réceptionné dans sa totalité avant la fin de l'année, selon le ministre. Amar Ghoul a fait savoir que la wilaya d'Oum El-Bouaghi sera relié à l'autoroute Est-Ouest et à celle des Hauts-Plateaux à travers plusieurs bretelles et précise que le ministère prévoit nombre de projets visant à transformer des routes nationales dans la wilaya en voies express.



20 minutes de footing pour perdre... 150g



C'est lors de la pesée, tenue jeudi dernier à Alger, que le boxeur professionnel algérien Salim Larbi s'est rendu compte qu'il devait perdre 150 grammes. Il n'avait devant lui que... deux heures, sinon il aurait été déclaré forfait pour le match qui l'a opposé, hier à la salle Hacène-Harcha à Alger, au Ghanéen Isaac Tordjiro Selom, pour le titre intercontinental WBO. « Ce n'est pas un problème ! » nous dira le jeune algérien. En effet, après 20 minutes de footing, Salim revient et passe à la balance. Dès que l'arbitre confirme la participation de l'Algérien, des applaudissements ont fusé dans la salle.

Dixit

Louisa Hanoune :



«Je déplore que des projets de loi adoptés à l'Assemblée populaire nationale aient été amputés de certaines dispositions je cite à ce propos la question des quotas pour les femmes sur les listes électorales dans le projet de loi organique relative à l'élargissement de leur représentation aux assemblées élues. L'article 2 de ce projet stipulait dans sa première mouture la nécessité de réserver un quota d'un tiers (1/3) aux femmes dans les listes électorales. Après son amendement, cet article prévoit un processus graduel dans les taux de candidature féminine aux assemblées élues variant entre 20 et 50%. Je réaffirme à cette occasion, son soutien aux réformes initiées par le président de la République en vue de consacrer une démocratie authentique et assainir la pratique politique»

Il se rend à la maternité en jet ski !



Ce futur papa tenait vraiment à être auprès de sa femme au moment de son accouchement. La preuve : il s'y est rendu en jet ski ! Les

époux vivent sur l'île de Groix en Bretagne. Alors que l'accouchement devenait imminent, la future maman a été évacuée en hélicoptère vers la maternité de Lorient. Cependant, il n'y avait plus assez de place pour Gaëtan Da Silva, le malheureux papa. Mais comme il l'a raconté à RTL, il n'avait rien laissé au hasard ! "J'avais déjà prévu des mois à l'avance que si vraiment je ne pouvais pas embarquer en hélicoptère, il fallait que je trouve un moyen de me rendre à la maternité", a-t-il expliqué. Mais il savait qu'à cause du stress de la situation il risquait de ne pas être en état de conduire un jet ski : "Avec la rapidité et l'inconscience, je ne pouvais pas piloter moi-même". Il s'en est donc remis à un ami, avec lequel il avait tout planifié, et qui lui a servi de chauffeur le jour J.

Il leur a fallu seulement quelques minutes pour rejoindre le continent. Aussitôt arrivé sur le quai, Gaëtan Da Silva s'est changé et a sauté dans sa voiture qu'il avait pris soin de laisser sur le quai en prévision du grand jour. Et miracle : il est arrivé à temps pour voir sa femme mettre au monde leur enfant !

A 5 ans, il est recruté par Manchester United



Dribbles chaloupés, passements de jambes, courses droit au but... à seulement cinq ans, Charlie Jackson a déjà toutes les qualités d'un footballeur professionnel. Un talent précoce qui n'a pas échappé aux recruteurs de Manchester United, le mythique club anglais vient de

signer un contrat avec les parents du jeune garçon. Désormais lié aux Red Devils, le petit Charlie s'entraîne le mercredi au centre de formation manucunien, sur les traces de David Beckham et Ryan Giggs. Les termes du contrat n'ont pas été révélés.

Remarqué à trois ans

Remarqué lors d'un stage de football alors qu'il n'avait que trois ans, le blondinet Charlie Jackson est le plus jeune joueur de l'histoire à signer dans un grand club. L'été dernier, le Real Madrid a recruté un enfant de 7 ans, rappelle Europe 1. Il est encore trop tôt pour savoir si Charlie confirmera le talent qu'ont décelé en lui les recruteurs de Manchester United, mais papa est déjà très fier de son fiston : "C'est une incroyable opportunité. Partout où nous allons les gens remarquent son talent. Les gens se lèvent pour le regarder, ils ne peuvent pas croire qu'il a seulement cinq ans".

21.520 ACCIDENTS, 3.286 MORTS ET 38.903 BLESSÉS EN 10 MOIS

Que faire pour lutter contre ce sinistre record ?

Deux personnes ont trouvé la mort et huit autres ont été grièvement blessées, dans deux accidents de la route survenus dans la nuit de vendredi à samedi sur les Routes nationales 1 et 49, au sud de Ghardaïa, a-t-on appris auprès de la Protection civile de la wilaya. Une dépêche de l'APS mentionne le chiffre effarant des victimes. Tous les jours que Dieu fait, des dépêches semblables tombent sur le fil de l'Agence de presse algérienne.



Mettre fin à ces visions apocalyptiques.

PAR SADEK BELHOCINE

Des chiffres et encore des chiffres sont fournis presque quotidiennement par les services du Darak el-watani et de la Sûreté nationale faisant état du nombre de morts et de blessés sur les routes du territoire national. Sur les dix premiers mois de l'année en cours, il a été enregistré 21.520 accidents, ayant causé 3.286 morts et 38.903 blessés. Ace train, un nouveau record des accidents de la circulation et partant de là, un sinistre record pour le nombre de victimes sera établi à l'heure du bilan qui sera dressé en fin d'année. Est-ce une fatalité ? Faut-il baisser les bras face à la réalité qui fait que chaque jour les Algériens payent un lourd tribut à la route ? Les

pouvoirs publics ont-ils fait tout ce qui est en leur pouvoir pour endiguer cette hécatombe qui endeuille de plus en plus les familles algériennes. Les campagnes de préventions, les lois promulguées qui changent assez souvent et qui durcissent les sanctions n'ont pas eu d'effets palpables sur les usagers de la route. Les sanctions qui sont censées être dissuasives et qui donnent à réfléchir n'ont pas produit ce qui était attendu, c'est-à-dire un recul ou une baisse significative du nombre d'accidents et de victimes. On est en droit de se poser certaines questions. Est-ce que les choses auraient dû se dérouler autrement ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ? Il est évident que ce qui a été fait jusqu'à présent pour lutter contre cette « fatalité » n'a pas atteint les objectifs que se sont fixés les pouvoirs publics. Chaque année, plus de 3.500

personnes viennent grossir les rangs des handicapés victimes d'accidents de la circulation. Ne faudra-t-il pas dégager une autre approche pour voir plus clair et engager des actions sur le long terme pour cerner la problématique ? Jusque-là les efforts des autorités se sont concentrés à « punir » et souvent lourdement sur le plan pénal et financièrement les conducteurs fautifs sans chercher à connaître les véritables causes des sinistres.

Les rapports dressés par la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale mettent en cause principalement, lors d'un accident de la route, l'excès de vitesse et le non-respect du code de la route par les conducteurs des véhicules. Le durcissement du code de la route, décidé en 2009, en consacrant le principe de rétention du permis de conduire et en révisant à la hausse les paliers d'amendes

forfaitaires n'a pas pu faire infléchir la courbe ascendante des accidents de la route qui continuent de grever lourdement le budget de la collectivité nationale.

Il semble que les causes des sinistres routiers n'ont pas été bien saisies, si l'on se focalise uniquement sur la seule responsabilité des chauffeurs des véhicules. Et, il est ainsi des pouvoirs publics qui s'entêtent à ne sanctionner que ceux qu'on qualifie de « chauffards ». Quid de la responsabilité des collectivités locales et de l'Etat dans l'entretien des réseaux routiers qui sont à leur charge ? Quid de la responsabilité des concepteurs et réalisateurs des routes ? Quid de la responsabilité de la mise en place de la signalisation routière ? C'est le moindre des faits que de chercher à connaître avec des moyens appropriés les raisons qui ont facilité la survenue d'un accident. Sans doute que les résultats des investigations permettront une meilleure approche de la problématique à même de dégager des actions qui allégeront le bilan des victimes de la route. Quand tout est fait sans qu'il ait un résultat positif enregistré, il faut penser à étudier une autre politique. C'est toute une autre politique qu'il faut envisager en associant tous les acteurs qui peuvent apporter un plus pour inverser la tendance et ne plus se contenter de concocter des textes de loi, tout aussi répressifs les uns que les autres, dans des bureaux loin des réalités du terrain.

Est-il concevable de promulguer des lois et de les mettre en application sans que les principaux concernés, les automobilistes ou usagers de la route, n'en soient informés et préparés au respect de cette loi ? En attendant, le nombre des victimes s'allonge de jour en jour. L'heure est arrivée où il faut engager une réflexion pour traiter tous les aspects de la sécurité routière.

S. B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Les chiffres ne cessent d'augmenter

PAR OURIDA AIT ALI

Les accidents de la route ne cessent de faire des victimes et d'endeuiller les familles. Chaque année, on dénombre 1,3 million de morts et pas moins de 50 millions de blessés. Ainsi, les accidents de la route constituent la première cause de mortalité chez les jeunes âgés entre 10 et 24 ans.

C'est une véritable hécatombe ; chaque heure, 10 accidents de la route sont enregistrés, dénonce M. Hocine Bahloul, directeur du Centre national de la prévention routière, dans son intervention, hier, lors de la rencontre organisée par l'association EL Baraka à Alger, pour célébrer la Journée mondiale de la lutte contre les accidents de la route. Rien qu'au mois d'octobre 2011, 1.566 accidents sont enregistrés avec 1.816 blessés et 66 tués. Ces chiffres, malheureusement, ne cessent d'augmenter par rapport au mois d'octobre 2010 où 1.490 accidents ont été enregistrés, avec 1.665 blessés et 57 morts. Pour

les causes, M. Bahloul expliquera qu'il y en a, d'abord, trois principales, à savoir : les causes relatives aux usagers de la route que sont : le non-respect de la vitesse réglementaire, les piétons qui ne respectent pas les passages cloutés, le non-respect des panneaux de signalisation.

Les causes relatives au véhicule sont les éclatements de roue, les problèmes mécaniques et les freins défaillants...

Quant aux causes relatives à l'environnement : la route et ses accessoires, les mauvaises conditions climatiques...

Le reste : l'excès de vitesse et la conduite en état d'ivresse. Ainsi, les premiers 9 mois de l'année 2010, on avance les chiffres de 24.546 accidents ayant causé 39.769 blessés et 2.765 tués. De janvier à octobre 2011, 32.136 accidents pour 51.755 blessés et 3.529 tués. La différence d'écart entre les années 2010 et 2011 est de 7.590 accidents, 11.986 blessés et 764 décès.

O. A. A

GHARDAÏA

2 morts et 8 blessés dans 2 accidents

Deux personnes ont trouvé la mort et huit autres ont été grièvement blessées, dans deux accidents de la route survenus dans la nuit de vendredi à samedi sur les routes nationales 1 et 49, au sud de Ghardaïa. Selon l'APS, un autocar transportant 42 passagers et faisant la liaison Tamanrasset-Ghardaïa a percuté violemment deux véhicules en stationnement sur l'accotement de la RN 1, à 230 km au sud de Ghardaïa, causant la mort sur place du chauffeur de l'un des deux véhicules et faisant sept blessés, dont six passagers du bus souffrant de différents degrés de blessures. Les blessés ont été évacués par des particuliers et les agents de la Protection civile vers l'hôpital Mohamed-Chabani d'El-Ménéa. Par ailleurs, un camion semi-remorque tractant une citerne s'est renversé, dans des circonstances indéterminées, au lieu dit Aït El-Kheir, à 45 km de Ghardaïa, sur la RN 49 menant vers Ouargla, causant des blessures graves au chauffeur et à son accompagnateur qui a succombé à ses blessures à l'hôpital Tirichine de Ghardaïa. Du matériel spécifique a été utilisé par les équipes de secours de la Protection civile ainsi que ceux de Sonatrach pour retirer les victimes de la cabine du camion semi-remorque transformée en un amas de ferraille. Des enquêtes ont été ouvertes par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ces deux accidents.

A. B.

SOUS LA PLUME

Le respect de la vie

PAR SORAYA HAKIM

L'hécatombe de la route donne des frissons dans le dos. 7 morts et 110 blessés quotidiennement. Un palmarès peu glorieux. L'Algérie tient à quelque chose près le haut du pavé mondial des accidents de la route, en grande partie dus à l'excès de vitesse surtout chez les jeunes, veinards qu'ils sont de posséder une voiture,

qui roulent à tombeau ouvert parce qu'ils ne sont pas conscients des risques qu'ils encourrent ou qu'ils font courir à autrui. Les autorités, qui ont institué le retrait de permis pour les infractions commises au code de la route, mais cela n'a eu aucun effet pour inverser la tendance. Même les campagnes de préventions routières n'ont pas alerté les automobilistes sur les risques qu'ils peuvent un jour se retrouver tétraplégiques et cloués sur un fauteuil roulant pour le restant de leurs jours. A ce propos, des spots publicitaires seraient peut-être un moyen de faire bouger les consciences. Qui sait ? La radio et la télévision doivent jouer le rôle de prévention par des reportages sur les victimes d'accidents de la route.

Ces fous du volant appuient sur le champignon, une manière pour eux de se griser, ou, encore, doublent de manière irréfléchie et brisent ainsi des vies humaines ! Les autorités concernées doivent prendre d'autres mesures plus coercitives et assorties d'amendes très élevées. Peut-être qu'en touchant au porte-monnaie cela donnera à réfléchir aux chauffards qui n'ont aucun respect pour la vie.

S. H.

« Des spots publicitaires seraient peut-être un moyen de faire bouger les consciences. Qui sait ? La radio et la télévision doivent jouer le rôle de prévention par des reportages sur les victimes d'accidents de la route. »

élémentaires de conduite s'imaginant sans doute qu'un permis probatoire est une science exacte pour les jeunes, car, ce sont surtout les jeunes qui sont responsables d'accidents.

Ces fous du volant appuient sur le champignon, une manière pour eux de se griser, ou, encore, doublent de manière irréfléchie et brisent ainsi des vies humaines ! Les autorités concernées doivent prendre d'autres mesures plus coercitives et assorties d'amendes très élevées. Peut-être qu'en touchant au porte-monnaie cela donnera à réfléchir aux chauffards qui n'ont aucun respect pour la vie.

FLORA BOUBERGOUT, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION EL-BARAKA, AU MIDI LIBRE :

«La violence routière cause d'énormes pertes humaines et financières au pays»

Plus de 450 morts ces trois derniers mois sur les routes algériennes, ce qui se traduit par une augmentation de plus de 30% par rapport à la même période de l'année précédente.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR AMAR AOUIMER

Chaque année, plus de 4.000 morts sont dénombrés sur les routes algériennes, ce qui classe le pays au 3e rang des nations à taux de personnes décédées dans les accidents de la circulation. Flora Boubergout, présidente de l'association El-Baraka d'aide aux personnes handicapées, nous explique cette problématique et interpelle les pouvoirs publics afin de contribuer efficacement pour réduire les ravages de l'hécatombe.

Midi Libre : Quel est l'objectif essentiel de votre participation au Salon international du véhicule industriel et utilitaire ?

Flora Boubergout : Comme dans chacune de nos présences dans les Salons nationaux et internationaux, la participation de l'association El-Baraka dans ce Salon du véhicule industriel consiste à interpeller les visiteurs et les gens qui vont acheter ce type de véhicule utilitaire et industriel en les appelant à la prudence, c'est-à-dire au respect du code de la route.

La violence routière nuit aujourd'hui énormément aux Algériens et les rend, souvent, des handicapés à vie. Qu'en pensez-vous ?

Il est très important pour nous d'être dans ce salon pour sensibiliser tous les visiteurs du Salon SIVI en les exhortant à respecter scrupuleusement le code de la route afin d'éviter les drames et les tragédies que les nombreux handicapés et mutilés de la route ont horriblement vécus.

POUR LA SEULE ANNÉE 2010

**7.000 agressions
sexuelles contre les enfants**

Près de 7.000 cas d'agression sexuelle contre des enfants et 9.000 appels de détresse au numéro vert Nada ont été enregistrés en 2010, a indiqué, hier, à Alger son président, Abderrahmane Araar. Intervenant à l'issue des travaux des deux journées de sensibilisation organisées à l'occasion du 22e anniversaire de l'adoption par l'Algérie de la Convention internationale sur les droits de l'enfant, M. Araar a souligné le rôle "déterminant" des parents en matière de protection de leurs enfants. Dans ce contexte, Barsa Salima, psychologue au réseau Nada a indiqué que la majorité des cas d'agressions sexuelles enregistrés durant ces dernières années "concerne les garçons âgés de 3 à 6 ans" appelant les parents à protéger leurs enfants de pareilles atteintes dont l'impact psychologique pourrait les marquer à vie. Par ailleurs, M. Araar a mis en garde contre la propagation du phénomène de l'exploitation des enfants pour des activités de contrebande appelant à déployer davantage d'efforts pour mettre un terme à ce phénomène. L'Algérie a franchi "d'importants pas" pour la protection de l'enfance et occupe les premières places aux plans arabe et africain en matière d'application des résolutions internationales portant protection de l'enfant, a-t-il ajouté.

APS



Flora Boubergout, présidente d'El-Baraka.

Aujourd'hui, le handicap est devenu un fléau et les accidents de la circulation se traduisent, au quotidien, en pertes énormes en termes de vies humaines et de moyens financiers, aussi bien pour les familles algériennes que pour l'Etat...

Réellement. Le chiffre effarant de 2.716 morts en l'espace de huit mois interpelle tout le monde pour mettre fin à cette hécatombe. Sans compter les 30.400 blessés, dont beaucoup vont rester des personnes handicapées à vie. Nous sommes dans une guerre non déclarée et, aujourd'hui, on nous déclare la guerre sur les routes.

C'est intolérable. Il faut que cette loi qui a été votée dernièrement s'applique à tous les niveaux sans aucune exception. Nul n'est au-dessus des lois de la République. Cela va de la vie des Algériens.

Selon vous, que faut-il faire immédiatement en matière de prévention ?

Personnellement, j'ai toujours prôné le système du permis à points et je sollicite la contribution active des différents responsables concernés, les députés, les sénateurs... afin de développer une politique adéquate de prévention et de lutte implacable

contre les terroristes de la route. En tant que société civile victime des accidents de la route, nous insistons énergiquement pour que la loi proposée par le ministère des Transports soit adoptée, sachant que ce genre de loi a donné ses preuves dans les pays avancés, tels que la France, la Grande-Bretagne et la Suède. Ainsi, les Algériens, à chaque fois qu'ils voient les points de leur permis de conduire diminuer, seraient dissuadés de conduire dangereusement sur les routes. Car, ils chercheront à tout prix à sauvegarder leur permis de conduire, un sésame indispensable pour de nombreux conducteurs. Et de ce fait, ils vont prendre réelle conscience de cette situation de persuasion, et par conséquent, je suis sûre et certaine que les choses vont positivement changer. Le permis à points est efficace et il faut qu'il soit mis en place en Algérie.

A quoi est due exactement cette hécatombe sur nos routes ? Est-elle causée par le non-respect du code de la route, des erreurs humaines fatales, le fait de chauffards malintentionnés taquinant les automobilistes ou en quête d'exhibition farfelue... ?

Il y a l'erreur humaine, bien entendu, mais la plupart du temps, les accidents sont provoqués par des jeunes. Les quinquagénaires sont rarement à l'origine des accidents graves. Les jeunes d'aujourd'hui ont l'impression qu'ils n'existent et qu'ils n'ont de l'importance que lorsqu'ils sont au volant de leurs voitures, ce qui fait qu'ils commettent des actes irréparables dus à leur inconscience et au mépris du code de la route, mettant ainsi en péril la vie d'autrui. Au volant de leurs belles et puissantes voitures, les jeunes s'adonnent à des jeux dangereux sur les routes et autoroutes, mettant la vie des innocents et de leurs familles en danger, ce qui m'effraie énormément. En mettant un pied dans ma voiture, j'ai l'impression de le mettre dans une tombe. Alors, à chaque fois que je prends ma voiture, je prie Dieu Le Tout-Puissant de m'épargner et de me soustraire aux affres et aux dangers de la route en l'implorant de me préserver et de me permettre de rentrer chez moi saine et sauve.

Il faut organiser des journées de sensibilisation en direction des jeunes, notamment au niveau des entreprises, des écoles, des universités et des communes, car de

nombreux jeunes possèdent des véhicules...

En tant que société civile, nous organisons des actions de prévention à longueur d'année et non pas des rencontres ponctuelles dans les salons uniquement. Nous intervenons dans les institutions et les entreprises, tel que Sonacome et les sociétés qui gèrent beaucoup de personnels pour vulgariser les lois et le code de la route, sachant que même marcher dans la rue obéit à une réglementation. Nous travaillons avec des photos choquantes et nous sommes un exemple prônant la sanction de la violence routière. Nous voulons réduire les effets des accidents de la route car les handicapés n'ont plus leurs jambes et leurs facultés physiques et finissent sur des fauteuils roulants. On leur démontre qu'il suffit d'une fraction de seconde d'inattention pour perdre la vie ou devenir une personne handicapée.

Il n'y a pas que les véhicules légers qui sont à l'origine des accidents mortels de la route. Il y a également les conducteurs de camions et de bus qui sont derrière des carambolages particulièrement meurtriers, n'est-ce pas ?

Maintenant, c'est généralisé. Les véhicules utilitaires, les fourgons, les camions en troisième position, alors qu'ils doivent rouler sur la droite, sont de plus en plus dangereux en zigzagant sur les routes. C'est terrible. Ce ne sont pas des autoroutes que nous avons aujourd'hui, ce sont plutôt des routes rapides (allusion faite à l'autoroute d'Alger-Tizi-Ouzou et Dar El-Beïda...). Il n'y a pas une grande différence entre une vitesse à 160 km/h et une arme. Toutes les deux tuent. Je souhaite que les entreprises important des camions et des fourgons mettent sur l'arrière de ces véhicules une languette fluorescente indiquant que tout véhicule ne respectant pas le code de la route doit être signalé à tel numéro de téléphone.

Quelles sont les formes d'actions et d'aide menées par les sponsors en direction des handicapés ?

Je remercie beaucoup et je salue les actions des entreprises citoyennes qui nous ont soutenus pour mener à bien nos missions, notamment Alliance Assurances et Peugeot, qui se sont illustrés par leur aide et leur contribution. Ils nous ont apporté aide et assistance.

A. A.

JOURNÉE DE L'ENFANCE

Constat alarmant de la Forem

PAR LARBI GRAÏNE

Les nouvelles se rapportant aux enfants ne sont pas tellement réjouissantes en ce jour anniversaire de l'adoption par les Nations unies de la Convention internationale des droits des enfants. Si, en Algérie, la malnutrition a diminué par rapport aux années précédentes, il n'en demeure pas moins que cette diminution s'est faite très lentement. Citant une enquête de MICS-OMD, publiée en 2008, la FOREM (Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche) note, dans un communiqué diffusé à cette occasion et dont nous avons une copie, que «la situation nutritionnelle des enfants algériens révèle un taux de malnutrition de près de 18% chez les enfants de moins de 5 ans, dont 106.000 connaissent une insuffisance pondérale, 320.000 souffrent d'un retard de croissance et 83.000 souffrent d'une insuffisance staturale-pondérale». Pour la FOREM, l'enquête en question atteste d'une «relative amélioration» par rapport à la situation révélée par une autre enquête réalisée en 2000, laquelle donne un taux de malnutrition

de 28 % chez les enfants de moins de 5 ans (85.000 enfants). On y apprend que dans le classement par pays pour ce qui est du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, en 2010, l'Algérie «occupe la 79e place mondiale». «Ce taux, note la FOREM, est passé de 69 % en 1990 et à 40% en 2004». Et d'ajouter : «S'agissant des enfants âgés de moins d'un an, le taux reste à 25 pour 1.000 classant ainsi l'Algérie à la 141e place avant l'Égypte, la Tunisie, la Syrie et l'Iran». «Néanmoins, ces avancées aussi importantes soient-elles, ne récompensent pas les efforts considérables déployés par l'Etat», regrette la FOREM. Selon elle, 15% des enfants quittent l'école avant la fin du cycle primaire. Citant l'UNICEF, la FOREM parle de «27,2% des enfants de moins de 15 ans sont analphabètes». Abordant le volet vaccination, la Fondation algérienne tire la sonnette d'alarme. «Les ruptures fréquentes de vaccins et de médicaments divers mettent en danger la santé des enfants et créent un dysfonctionnement dans le programme national de vaccination» déplore-t-elle. La FOREM estime que «l'absence d'une politique d'éducation sanitaire est l'une des principales

causes du recul constant de l'allaitement maternel». Et de poursuivre : «Moins de 13 % des enfants de moins de 6 mois sont allaités au sein». A cela, il faut ajouter, précise-t-on, «20.000 enfants décèdent avant leur naissances en Algérie et environ 20.000 autres meurent avant d'avoir atteint leur première année». La FOREM tire ses conclusions en faisant observer que «force est de constater que la situation de l'enfance dans notre pays en 2011 est loin d'être caractérisée par la "mise en conformité de la Convention internationale des droits de l'enfant avec nos lois nationales"». Et de déplorer le fait que «la promulgation d'un Code de l'enfance ne semble pas à l'ordre du jour». La FOREM relève que «le problème des enfants illégitimes estimés entre 3.000 et 5.000 par an fait toujours l'objet d'un traitement très discret». «Il est urgent, note le communiqué, de renforcer le traitement de ce problème à ces deux extrémités : éducation morale et sexuelle en aval et assouplissement des procédures de Kafala ainsi que le recours systématique à l'identification des géniteurs par l'ADN».

L. G.

MENACE SUR LES PRODUITS NATIONAUX À L'EXPORT

Un soda de Hamoud Boualem interdit aux Etats-Unis

Un soda du plus grand producteur national de boissons gazeuses, Hamoud Boualem en l'occurrence, vient d'être interdit de commercialisation aux Etats-Unis, suite à un rapport accablant sur le produit de Food and drug administration (FDA).

PAR LAKHDARI BRAHIM

Cet organisme américain de contrôle de la commercialisation des aliments et des médicaments a invoqué, rapporte TSA, des défauts d'étiquetage, la présence d'ingrédients non mentionnés et de colorants dangereux dans le soda-orange dudit producteur. Au-delà d'une simple affaire commerciale, l'interdiction signifiée à Hamoud Boualem de commercialiser l'un de ses produits aux Etats-Unis menace d'une vaste campagne de boycott des produits algériens à l'étranger.

Une menace réelle sur une production nationale, ou du moins les quelques marchandises que l'Algérie parvient à exporter en dehors des hydrocarbures. Que dire des autres produits si ceux de Hamoud Boualem, l'un des plus appréciés en dehors de nos frontières vient d'être classé sur une « liste rouge » ? S'agit-il d'un réel justificatif ou d'un simple alibi pour



Le sérieux et la notoriété de H. D. compromises ?

bouder les produits algériens ? Si une campagne de boycott de produits algériens venait à être enclenchée, il y a de quoi s'inquiéter.

Les opérateurs économiques en premier lieu, notamment ceux qui parviennent à exporter leurs produits vers les pays européens et américains. Mais c'est l'ensemble de l'économie nationale qui en pâtit, d'autant que les efforts des pouvoirs publics se focalisent actuellement sur la diversification de la production nationale et la rendre exportable pour sortir de la dépendance générale à la rente des hydrocarbures.

SONATRACH

Cherouati : Les raisons d'un départ

PAR INES AMROUDE

Moins de 48 heures après le changement à la tête de Sonatrach, les langues se délient au sujet du départ de Nordine Cherouati. En effet, le limogeage du désormais ex-directeur général de l'Entreprise nationale des hydrocarbures par le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, aurait été recommandé directement par le président de la République, a confié une source généralement bien informée au *Midi Libre*. Une instruction qui intervient suite à la plainte du premier responsable du secteur des Energies et des Mines qui n'avait pas hésité à «souffler un mot» au chef de l'Etat lors des traditionnelles auditions durant le mois de Ramadhan sur son incapacité à continuer à s'accommoder d'un cadre du secteur qu'il juge être «trop passif» dans sa gestion. C'est, évidemment, Cherouati dont le ministre parlait. «Il était devenu très difficile à M. Yousfi de s'accommoder d'un haut cadre du secteur avec lequel les divergences était légion, professionnellement parlant évidemment». Ce changement, quatrième du genre en moins de deux ans, était donc prévisible même s'il a fait beaucoup de bruit.

En effet, poursuit notre interlocuteur, le climat était délétère au point où Cherouati ne pouvait plus assister à la signature des contrats internationaux signés par le ministre et les différents responsables de Sonatrach.

Par ailleurs, la présence de l'ex-patron de Sonatrach à ce poste n'inspirait pas confiance au ministre, selon cette source.



D'où son remplacement par M. Zerguine qui avait été mis à l'écart durant 6 ans du temps de Chakib Khelil et qui revient en grande force pour prendre sa revanche sur l'histoire. Cherouati avait, rappelons-le, déclaré à la veille de son limogeage, que celui-ci était presque certain de conserver sa place de dirigeant et n'a pas hésité à faire des révélations en porte-à-faux avec son obligation de réserve. Interrogé sur les rumeurs quant à son départ, Cherouati n'avait pas hésité à répondre : «Ce ne sont pas des rumeurs innocentes. Pourquoi mes prédécesseurs n'ont-ils pas connu de pareilles campagnes, (...) ? Pour que ces rumeurs reviennent, cela veut dire que Sonatrach est en train de faire un travail

qui peut déranger certaines habitudes et politiques».

Tout ce malentendu était, donc, suivi d'une inéluctable éviction de Cherouati qui a hérité, quant à lui, d'une situation scabreuse au sein de cette entreprise après l'éjection de l'ex-P-dg, Mohamed Meziane, et le scandale ayant éclaboussé cette entreprise à la suite du départ de l'ex-ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil.

Avec quatre P-dg en deux années, Sonatrach est-elle, enfin, prête à connaître son épilogue dans cette affaire qualifiée par Cherouati lui-même, d'«affaires de personnes et non une affaire propre à Sonatrach» ?

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, avait déclaré, jeudi à l'occasion de l'installation de M. Zerguine à son nouveau poste, que le groupe Sonatrach avait besoin de fédérer les efforts de tous ses acteurs pour atteindre ses objectifs de développement.

«C'est de notre capacité à travailler ensemble, à rassembler nos forces, à unir nos efforts, dont dépendra notre succès. Nous ne pouvons réussir si nous ne travaillons pas ensemble et si nous ne réunissons pas nos compétences», a déclaré le ministre lors de l'installation du nouveau P-dg de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine. «Nous avons besoin de toutes nos énergies, de toutes nos compétences et de la mobilisation de tous pour atteindre nos objectifs. Je n'insisterai jamais assez la-dessus», a ajouté le ministre.

I. A.

» sont omniprésents sur les produits algériens par un Occident affaibli par la crise financière. Néanmoins, la compétitivité reste le seul mot d'ordre qui prime sur tout, et la valorisation des produits nationaux, passe inéluctablement par une meilleure mise à niveau et un meilleur rapport qualité-prix.

L. B.

ECHANGE COMMERCIAL ALGÉRO-FRANÇAIS

Une délégation aujourd'hui à Alger

Une délégation de huit entreprises françaises de la région Alsace arrivera à Alger, aujourd'hui, pour un séjour de quatre jours (du 20 au 23 novembre), a annoncé l'ambassade de France à Alger, dans un communiqué. Cette délégation, ajoute-t-on, sera conduite par le président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Région Alsace, Jean-Louis Hoerlé. « L'objectif de ce déplacement vise à permettre des échanges entre entreprises algériennes et alsaciennes afin d'évaluer les possibilités de partenariats et raffermir les liens entre l'Algérie et l'Alsace dans le domaine économique », souligne-t-on dans le communiqué.

Les entreprises représentées sont Losberger France (leader européen de la construction métallo textile) Hussor (PME spécialisée dans les coffrages métalliques pour la construction) Lancier (PME spécialisée dans le matériel pour la pose de câbles), Miclo Environnement (PME produisant des équipements de traitements des déchets solides), Bossard (systèmes d'attaches et de fixation pour la mécanique, la construction, les équipements électriques et le matériel ferroviaire) Thieme (fabrication et commercialisation de systèmes d'impressions), Swisslabs (PME proposant des systèmes d'analyse chimique par chromatographie), Procolor (peintures pour le bâtiment). Cet événement est soutenu par la Mission économique-UbiFrance auprès de l'Ambassade de France à Alger.

M. B.

LE MINISTRE NIGÉRIEN DES AE DEPUIS HIER À ALGER

L'Algérie accentue sa concertation sur le Sahel

La diplomatie algérienne fait montre d'un dynamisme agissant ces derniers mois, notamment sur le plan régional. La sécurisation de la sous-région du Sahel, objet de toutes les convoitises occidentales, elle en fait son cheval de bataille.

PAR MOKRANE CHEBINE

La concertation politique et diplomatique entre les pays concernés passe désormais par Alger. En l'espace de quelques semaines seulement en effet, le président malien et les ministres des Affaires étrangères de Mauritanie et du Niger se sont succédés en Algérie. Cela sans compter la visite du chef de la diplomatie égyptienne et les rencontres internationales sur la sécurité dans le Sahel organisées depuis septembre dernier. A son arrivée hier, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères de l'intégration africaine et des Nigériens à l'étranger, Mohamed Bazouma indiqué que L'Algérie et le Niger entretiennent des relations "excellentes" et celles-ci sont actuellement dans un "processus concertation". "Nos relations sont excellentes car il y a de l'intérêt des deux pays. Nous sommes dans un processus de concertation", a déclaré à la presse Bazouma, à son arrivée tôt hier à l'aéroport internatio-



Abdelkader Messahel.

nal Houari-Boumediène d'Alger. Le haut responsable nigérien qui a été accueilli à son

Messahel, a souligné dans le même contexte, que les deux Etats entretiennent depuis un certain temps une relation "intense" de "constatation" pour trouver des solutions à la sous-région "perturbée" par un certain nombre de facteurs.

"Nous avons une sous-région qui est perturbée par un certain nombre de facteurs que vous connaissez bien. Donc, nous avons depuis un certain temps entretenu une relation intense de constatation à l'effet de prendre en charge ce programme ensemble en mettant en commun nos moyens et notre intelligence ainsi que notre engagement", a-t-il expliqué.

Evoquant l'objet de sa visite en Algérie, le chef de la diplomatie nigérienne a déclaré qu'il était venu dans le cadre de la commission mixte algéro-nigérienne et pour signer un nombre de protocoles d'accord dans différents domaines, notamment technique, culturel, commercial et économique.

M. C.

Gaïd Salah en visite officielle au Mali

Le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, entamera à partir d'aujourd'hui une visite officielle au Mali, a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette visite s'inscrit "dans le cadre de l'évaluation de la situation sécuritaire prévalant dans la région du Sahel et conformément aux dispositions du mémorandum de coopération et de coordination des actions de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, signé

à Tamanrasset le 13 août 2009 entre l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger", précise la même source.

Elle intervient aussi à l'occasion de la passation de la présidence du conseil des chefs d'états-majors des pays concernés entre le chef d'état-major général des armées maliennes, dont le mandat a expiré, et le chef d'état-major national de la République islamique de Mauritanie, qui assurera la présidence dudit conseil pour l'année à venir, ajoute le MDN. A cette occasion, les chefs

d'états-major se pencheront également sur l'étude de la situation sécuritaire prévalant dans la sous-région et échangeront les analyses et informations sur les évolutions intervenues en termes de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée à la lumière des événements survenus dans la sous-région depuis le début de l'année en cours à l'effet de coordonner au mieux les mesures et dispositions prises au sein du conseil des chefs d'états-majors, conclut la même source.

M. C.

PROJETS DE LOI SUR LES RÉFORMES

L'APN entame le dernier virage

PAR KAMEL HAMED

Comme cela était programmé et prévu les députés sont sur le point de finaliser l'examen des projets de loi entrant dans le cadre des réformes politiques initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. L'APN entamera, en effet, à partir de mercredi prochain l'examen de trois projets de loi puisque des séances plénières sont prévues les 24 ; 25 et 27 novembre. Il s'agit ainsi des projets de loi relatifs aux partis politiques, aux associations et à l'information. Des projets qui sont, rappelons-le, les derniers d'une série de six textes présentés par le gouvernement au Parlement. A ce titre l'APN a déjà avalisé le code électoral, l'APN a déjà avalisé le projet de loi organique portant régime électoral, le projet de loi organique définis-

sant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire et le projet de loi organique définissant les modalités d'élargissement de la représentativité féminine au sein des assemblées élues.

L'APN entame donc la dernière ligne droite et tout indique que les députés vont adopter ces projets avant la fin de la première moitié de mois de décembre. La chambre basse donne ainsi l'impression de vouloir accélérer la cadence pour en finir avec les projets de loi entrant dans le cadre des réformes politiques et mettre fin à certaines rumeurs relatives aux retards qui pourraient être enregistrés par rapport au calendrier initial. L'on sait que le gouvernement avait annoncé que tous les projets de loi devraient être adoptés lors de la session d'automne. Beaucoup de bruit a couru sur l'incapacité de l'APN à être au rendez-vous du fait, notamment des divergences qui ont surgi au sein des différentes

formations politiques représentés à l'Assemblée. L'on rappelle ainsi dans ce cadre que certains partis politiques non agréés ont émis des doutes quant à la volonté du gouvernement et par ricochet celle de l'APN de vouloir faire adopter le nouveau projet de loi sur les partis politiques en vue de les contraindre à abandonner toute ambition de prendre part aux prochaines élections législatives, prévues au mois de mai prochain.

Or, en programmant ces trois projets de loi l'institution législative fait ainsi taire toutes les rumeurs. Le Conseil de la nation n'est pas en reste puisqu'il reprendra ses travaux aujourd'hui. Des travaux qui se poursuivront jusqu'à jeudi prochain et où il sera question d'examiner le projet de loi organique portant régime électoral, le projet de loi organique définissant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire et le

projet de loi organique définissant les modalités d'élargissement de la représentativité féminine au sein des assemblées élues, lesquels ont déjà été adoptés par la chambre basse au mois d'octobre. L'on remarque, selon le programme rendu public par les deux chambres du Parlement, que des séances plénières se dérouleront simultanément ce qui, pratiquement, n'a jamais été le cas jusqu'à maintenant. Si sur le plan de la forme le programme semble être respecté il en est autrement s'agissant du fond puisque de nombreuses voix se sont élevées pour dire clairement que les réformes politiques telle que voulues par le président de la République ont été dévoyées.

Des partis d'opposition et même le MSP, un parti qui fait partie de la coalition gouvernementale, ont critiqués notamment le FLN et le RND accusés d'avoir « détourné » les réformes de leurs objectifs premiers. **K. H.**

GROGNE À L'UNIVERSITÉ DE BOUZARÉAH

Le département d'anglais paralysé par les étudiants

PAR AHMED BOUARABA

C'est depuis déjà 6 jours que le département d'anglais de l'université de Bouzaréah tourne au ralenti. Les étudiants de cette spécialité, au nombre de quelque 800, notamment ceux du système classique, sont en grève « illimitée » dénonçant ce qu'ils qualifient de « hogra » de la part du chef dudit département. Outre la paralysie des locaux, plusieurs étudiants se sont vus contraints de passer la nuit devant l'entrée du bureau de ce responsable. Une façon, ont-ils estimé, de manifester leur ras-le-bol qui, selon eux, ne date pas d'hier mais plutôt... de 7ans. Outre cette grève, plusieurs mouvements de protestation ont été observés depuis le début de l'année universitaire. Les manifestants qui sont, a-t-on pu constater sur place, des recalés de la saison écoulée, contestent en premier lieu les conditions « contraignantes » de rachat imposées par la direction du département. « Après plusieurs négociations, il a été décidé de fixer le

rachat à 9,20/20, mais vu les conditions contraignantes à l'image de celle excluant les étudiants qui disposent d'une note éliminatoire du rachat, nous plaidons pour 9.00/20 », nous explique Nouari Salah Eddine, représentant général du collectif des étudiants d'anglais. « Depuis 1996, le taux de réussite (au département d'anglais de Bouzaréah, Ndlr) n'a point dépassé 20% (...). L'année passé, la moyenne qu'a eue le major de la promotion était 10,15 », poursuit une jeune étudiante. Outre cela, les protestataires ont également revendiqué « l'abus de pouvoir » dudit responsable. Selon eux, « l'administration fait tout pour que nous refassions l'année ». Refus de recours sans aucune justification, affichage des listes des examens à la veille des épreuves, affichage des notes sans aucune explication et d'autres « pressions » ont été dénoncées par les grévistes. Pourquoi cette attitude ? Les étudiants diront que « les enseignants, qui nous mettent des bâtons dans les roues, ne peuvent enseigner que le système classique qui

est en voie de disparition. Ils sont à quelque 5 ans du départ à la retraite et veulent coûte que coûte que nous, la dernière promotion de ce système, leur garantissons ces années restantes ». « La plupart de nos enseignants sont des sexagénaires et même septuagénaires. Certains d'entre eux ne se souviennent même pas du programme », renchérit M. Nouari.

D'autres comportements « douteux » ont également fait l'objet de protestation. Il s'agit, entre autres revendications, de la menace de réorienter les étudiants recalés vers d'autres filières. Une mesure qui a vraisemblablement nourri le courroux des étudiants. Grosso modo, la politique de l'administration quant à l'ajournement des étudiants, reste « opaque », ont-ils estimé. Sinon, « comment expliquer que nous sommes les seuls à ce jour à ne pas avoir encore de site Internet ? », ont-ils fait remarquer. Côté université, notons que toutes nos tentatives de joindre l'administration sont demeurées vaines. Par ailleurs, les étudiants

du système LMD ne semblent être en reste de ce casse-tête chinois, ne sachant plus leurs droits ni, pour certains, leurs obligations. Selon leurs dires, chaque enseignant applique ses propres normes.

« Des étudiants se retrouvent contraints de refaire l'année, même avec 10 de moyenne, parce qu'ils ont une note éliminatoire. D'autres, avec une moyenne inférieure à 10, passent sans aucun problème ». Notons, enfin, que les manifestants se sont dits grévistes jusqu'à ce que la tutelle prenne en considération ces conditions. Ils ont, également, lancé un appel aux responsables hiérarchiques dudit chef de département pour regrouper les étudiants, le doyen, le recteur ainsi que le vice-recteur autour d'une table de négociation pour mettre fin à cette situation. Mais, avant cela, les étudiants exigent « le départ du chef de département d'anglais ». Ils disent, haut et fort « Basta à la légitimité historique dans les milieux académiques ».

A. B.

SALON DE L'AGRICULTURE «AGROEXPO 2011»

Vulgariser les grands chantiers de modernisation

Devant être inaugurée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, en compagnie de son homologue marocain, Aziz Akhannouch, la 7^e édition du Salon international de l'agriculture, «Agroexpo», prévue du 21 au 24 novembre au Palais des expositions de la Safex, intervient dans une conjoncture économique caractérisée par la consolidation de l'économie agricole et rurale et dans le sillage de la mise en œuvre effective de la politique de renouveau de l'économie agricole et rurale (PREAR) 2010-2014 initiée par les pouvoirs publics.

PAR AMAR AOUIMER

Aussi, l'un des objectifs essentiels de cet important événement devant consacrer les exportations hors hydrocarbures, consiste à établir des relations de partenariat fécondes et permanentes entre les opérateurs économiques algériens et les entrepreneurs et investisseurs étrangers, selon les organisateurs de ce salon.

Ainsi, Amine Bensemmane, président de la fondation "Filaha Innove" estime que «les conférences et les rencontres animées par les experts durant ces quatre jours de cette manifestation économique et commerciale sont utiles pour les professionnels du secteur». Parmi les conférences qui sont programmées, on peut, notamment, citer le forum interprofessionnel des fruits et légumes, les productions agroalimentaires et les perspectives d'exportation, la problématique de la fertilisation des céréales et enjeux de la sécurité alimentaire en



Algérie... Pour sa part, Mouloud Slimani, directeur de la promotion de la coopération et des exportations au niveau de la Société algérienne des foires et exportations (Safex), a indiqué, hier, au cours d'une conférence de presse, que «ce forum professionnel sera une aubaine pour amplifier et vulgariser les grands chantiers de modernisation de l'agriculture algérienne, notamment les mesures pour l'intensification de la production, la régulation des filières, l'organisation de l'interprofession, la réalisation de programmes de recherche développement, la formation des opérateurs du secteur et le foncier agricole».

En outre, il a précisé, concernant le partenariat et la coopération, qu'«Agroexpo accueille, lors de cette présente édition, le Maroc en tant que pays invité d'honneur, car Agroexpo a l'ambition d'être le point de départ et le catalyseur d'une coopération bilatérale fructueuse dans le domaine agricole entre l'Algérie et le Maroc». A. A.

PLAN BLEU OU UTILISATION EFFICIENTE DE L'EAU

Le potentiel hydraulique algérien atteindra son maximum avant 2050

La bataille de l'eau sera encore plus aigüe et importante dans quarante années, notamment en Afrique où la sécheresse hante de plus en plus les populations et les gouvernements, à l'image de la Corne de l'Afrique durement touchée par les changements climatiques et la famine.

«Le Plan Bleu recherche les meilleurs critères de l'efficacité de l'utilisation de l'eau. Dans un contexte de rareté et de croissance de la demande, il s'agit d'éviter au maximum les conflits d'usage en raisonnant la demande, et en jouant la carte de la réutilisation. Face à l'augmentation de la population au sud de la Méditerranée, et dans un contexte de réchauffement climatique, la gestion de la demande en eau (GDE) constitue la voie permettant les progrès les plus significatifs des politiques de l'eau en Méditerranée, expliquait dès 1997 la Commission méditerranéenne de développement durable», affirment des experts.

Compte tenu du coût des équipements hydrauliques, c'est, en fait, probablement la seule solution. La gestion par l'offre a trouvé ses limites, selon les experts qui tirent la sonnette d'alarme. Un ensemble de quatorze études et leur synthèse à finaliser concluent de la même façon au Plan Bleu pour la Méditerranée. Il s'agit, pour le Plan Bleu, de réfléchir aux meilleurs critères de l'efficacité dans l'utilisation de l'eau.

Cet organisme, dès 2005, avait identifié un gisement d'économies en chassant simplement les fuites et autres pertes de réseau. Le potentiel d'économies a été esti-

mé à près d'un quart de la demande en eau actuelle, soit 56 milliards de m³ sur une demande totale de 220 milliards de m³ à l'échelle de l'ensemble des pays méditerranéens en 2005.

Il serait de 67 milliards de m³ à échéance 2025, dont l'essentiel au Sud. «Il ne faut pas considérer cela comme une contrainte, mais bien comme une valeur ajoutée additionnelle», souligne Mohamed Blinda, le chargé de mission du Plan Bleu qui pilote l'ensemble de ces études.

En effet, même si l'utilisation de l'eau urbaine est plus importante au Maghreb, et de plus en plus soumise à des tarifs incitant à l'utilisation raisonnable, c'est bel et bien l'agriculture qui capte en moyenne 80% de la demande totale. C'est, donc, là qu'il faut «réduire au maximum les pertes», affirme Mohamed Blinda, qui relève déjà depuis 2005 des «résultats encourageants. En effet, trois pays du sud méditerranéen au moins ont déjà atteint les objectifs fixés par le Plan Bleu d'augmenter de 25% les économies d'eau». Un objectif initialement fixé pour 2020, selon le site méditerranéen de l'Observatoire économique basé à Marseille.

Au Maroc, en particulier, un gros travail a été fourni par l'administration pour mettre en œuvre des tarifications de l'eau incitant à l'économie. «La demande y a suffisamment baissé, par exemple à Rabat et Casablanca pour que l'on renonce à investir dans de nouveaux équipements», explique Mohamed Blinda.

En Algérie où la demande en eau a quadruplé depuis le début des années 1970,

l'étude du Plan Bleu parle d'une «limite maximum du potentiel hydraulique qui sera atteinte avant 2050». La demande des ménages a fortement augmenté, pendant que celle de l'agriculture baissait. Le conflit d'usage menace dans un pays qui investit dans le secteur de l'eau 2,6% de son PIB, et qui a créé en 2005 un ministère spécifique des ressources en eau.

Dans ce contexte il n'est pas étonnant que le pays mise, d'abord, sur des efforts de gestion de la demande pour son futur plan national de l'eau, en phase d'élaboration. L'eau usée doit être de plus en plus considérée comme une ressource. Des projets de réutilisation en agriculture des eaux usées de stations d'épuration sont testés, en particulier sur 912 ha de vergers près de Tlemcen et 89 hectares à Boumerdès.

Cependant, pour Mohamed Blinda, les efforts ne sont pas encore assez conséquents. Mais, «certains pays méditerranéens ont une très bonne occasion de "découpler" la croissance de la demande totale en eau de la croissance de la population et du PIB, à condition qu'elle soit accompagnée d'une "expansion verticale" de l'agriculture, à savoir accroître la productivité en augmentant les rendements pour chaque m³ utilisé et pour chaque hectare cultivé».

L'Algérie possède un potentiel en ressources hydrauliques capable d'assurer quatre années d'approvisionnement, tant les barrages sont assez pleins et les nappes phréatiques intactes.

A. A.

PÉTROLE

Le cours du baril en baisse à Londres et à New York

Les prix du pétrole reculaient vendredi en fin d'échanges européens, pénalisés par un regain d'inquiétude sur l'aggravation de la crise de la dette en zone euro.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier s'échangeait à 108,12 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, reculant de 10 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Sur le New York Mercantile Exchange, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en décembre perdait 75 cents à 98,07 dollars. Les cours du baril creusaient leurs pertes, après leur dégringolade de la veille, qui les avait vu plonger d'environ 4 dollars à Londres comme à New York, plombés par le regain d'inquiétude sur l'aggravation de la crise des dettes souveraines au sein de la zone euro. «Les opérateurs broient du noir et le sentiment de morosité générale les a entraînés dans ce mouvement de vente massif, alors qu'ils tentaient d'enranger quelques bénéfiques», expliquait un analyste. «Les émissions obligataires en Italie et en Espagne ont été accueillies sans enthousiasme par le marché», tandis que «la contagion (de la crise) s'accélère et que le cœur de la zone euro (surtout la France) est désormais menacé», ce qui pousse les investisseurs à se montrer prudents vis-à-vis des actifs jugés plus risqués comme le pétrole, estimait un autre analyste. Les marchés ont accentué, jeudi, leur pression sur l'Espagne, lui imposant un taux record pour se financer, à trois jours d'élections où le principal parti d'opposition devrait prendre le pouvoir.

Vendredi, les obligations à 10 ans espagnoles s'échangeaient à des sommets inédits depuis la création de la zone euro, côtoyant le seuil de 7%, considéré comme insoutenable dans la durée par les analystes, et qui avait ouvert pour la Grèce, l'Irlande et le Portugal la voie à une demande d'aide financière extérieure.

MARCHÉ DES CHANGES

L'euro surclasse le dollar

L'euro progressait vendredi face au dollar, alors que les inquiétudes persistaient sur la crise de la dette au sein de la zone euro.

L'euro valait 1,3516 dollar contre 1,3457 dollar jeudi soir. Face à la devise nippone, l'euro montait à 104,00 yens contre 103,60 yens jeudi soir. Le dollar se stabilisait face à la monnaie japonaise, à 76,94 yens contre 76,98 yens la veille, après être tombé en début d'après-midi à 76,58 yens, son niveau le plus bas depuis le 31 octobre, où il avait enregistré un record de faiblesse depuis la Seconde Guerre mondiale (75,35 yens).

«Les inquiétudes sur la capacité des pays de la zone euro à se refinancer sur les marchés financiers montent», commentaient des analystes. Comme l'Italie en début de semaine, l'Espagne doit «désormais accepter des taux très élevés pour arriver à émettre de nouvelles obligations», remarquaient-ils. Sur le marché, les obligations à 10 ans espagnoles s'échangeaient à des sommets inédits depuis la création de la zone euro, côtoyant le seuil de 7% atteint la semaine dernière par les obligations italiennes et proche duquel elles restaient vendredi. Ce niveau, jugé ingérable dans la durée pour les pays très endettés, avait ouvert -- pour la Grèce, l'Irlande et le Portugal -- le chemin vers une demande d'aide financière extérieure. La livre britannique baissait face à l'euro à 85,64 pence pour un euro, mais progressait face au billet vert à 1,5782 dollar. Le franc suisse montait face à l'euro à 1,2383 franc suisse, comme face au billet vert à 0,9162 franc suisse pour un dollar. L'once d'or a terminé à 1.719 dollars au contre 1.742,50 dollars jeudi. Le yuan chinois a fini à 6,6551 yuans pour un dollar contre 6,3515 yuans la veille.

R. E.

TEBESSA, CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

320 entreprises créées en dix mois

Dans la wilaya de Tébessa, au moins 320 entreprises activant dans le secteur de l'artisanat ont été créées durant les dix premiers mois de l'année en cours, a indiqué la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

PAR BOUZIANE MEHDI

Au cours d'une exposition de cinq jours sur l'artisanat, qui s'est tenue la semaine dernière dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artisanat, le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers, M. Brahim Aloui, a fait savoir que ces unités s'ajoutent aux 2.000 entreprises déjà opérationnelles, notamment dans les métiers de la tapisserie et du tissage traditionnels, de la ferronnerie d'art, de la soudure et de la fonderie. Un accroissement du nombre de ces entités économiques, estimé à 60%, a été enregistré durant les trois dernières années à la faveur de la stratégie de promotion des métiers et de préservation du patrimoine artisanal, en particulier grâce au Fonds national de soutien aux activités artisanales, a souligné le même responsable. Au début de l'année 2011, ces efforts ont été confortés par l'ouverture d'une maison de l'artisanat et d'une maison de l'estampillage, précieuses pour la mise sur pied de manifestations de promotion des activités artisanales, pour l'écoulement des produits de l'artisanat, ainsi que pour l'extension des filières associées à ce secteur, précise



l'APS. Des stages de formation et de perfectionnement en management ont été, par ailleurs, assurés, fin octobre dernier, à 25 groupes composés de 15 artisans chacun, par le Bureau international du travail (BIT), a rappelé M. Aloui. Par ailleurs, la réalisation d'un village artisanal est, selon l'APS,

prévue à court terme au chef-lieu de la wilaya et qu'une pépinière de l'artisanat activera dans les locaux des ex-Galeries algériennes alors qu'une seconde maison de l'artisanat est prévue à Chréa.

B. M..

EL-TARF, PORT DE PÊCHE D'EL-KALA

Aménagement en port de plaisance



L'ancien port de pêche d'El-Kala (El-Tarf) fera l'objet "d'importants aménagements" dès la réception et la mise en service du nouveau port de pêche, en voie de réalisation, a indiqué la Direction des travaux publics (DTP).

Les aménagements programmés ont trait à l'amélioration des capacités d'accueil de l'infrastructure qui gardera son statut de port de pêche "en plus d'activités liées à la plaisance", a affirmé la DTP qui a ajouté que les travaux d'aménagement à

engager nécessiteront une enveloppe financière de l'ordre de 8 milliards de dinars. Les actions à entreprendre donneront lieu au confortement de la presqu'île d'El-Kala qui constitue l'abri naturel du port, ainsi que du musoir qui sert de brise-lames.

Le musoir de cette presqu'île avait été endommagé lors des intempéries de 2003 et "depuis cette date, aucune opération de confortement n'a été engagée", souligne la même Direction.

Les travaux porteront également sur le dragage des deux bassins de l'infrastructure afin d'augmenter leur tirant d'eau et éviter les contraintes rencontrées aujourd'hui au niveau de la passe d'entrée.

La flottille, actuellement amarrée dans cette infrastructure portuaire, est constituée de 423 unités dont des chalutiers, des sardiniers, des corailleurs, des petits-métiers et une multitude de hors-bord, considérés comme embarcations de plaisance. Grâce à ses deux ports de pêche, la wilaya d'El-Tarf "sera considérée à juste titre comme un moteur du développement de ce secteur stratégique, pourvoyeur d'emplois et de richesses", a-t-on estimé à la Direction des travaux publics.

APS

OUM EL-BOUAGHI

Réhabilitation des routes

Plusieurs opérations de réhabilitation du réseau routier sont en cours dans la daïra de Aïn Babouch (Oum El-Bouaghi) qui compte une population de 19.900 habitants.

Une enveloppe de 600 millions de dinars a été ainsi mobilisée pour la requalification d'un tronçon de 39 km de la RN 5, selon les explications fournies au wali lors d'une inspection du projet.

Ce tronçon qui relie le village de Touzline à Aïn Babouch rejoindra la RN 10 et permettra de relier les wilayas d'Oum El-Bouaghi et de Guelma tout en désenclavant les hameaux de cette région, selon le directeur des Travaux publics.

Le taux d'avancement des travaux de ce projet sont actuellement de l'ordre de 73%, a indiqué le même responsable, soulignant qu'un autre projet "non moins important" est en cours sur un rythme "soutenu" pour la construction d'une route de 4,5 km qui reliera la localité de Khira (60 foyers) au village de Bir Atrousse sur le chemin de wilaya n° 5.

Un axe qui devra contribuer à l'optimisation de l'exploitation des potentialités agricoles de cette région aux terres particulièrement fertiles.

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Aïn Babouch a souligné, de son côté, "l'importance vitale" que revêt pour les 150 habitants du village de Farhati-H'mida l'action toujours attendue de réhabilitation des 9 km du chemin communal séparant ce village du chef-lieu de la commune.

BATNA

200.000 quintaux d'olives attendus

La production d'olives, dont la cueillette vient d'être entamée dans la wilaya de Batna, devra atteindre cette saison les 200.000 quintaux, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA). La moitié de cette production sera dirigée vers l'extraction d'huile d'olive, a précisé M. Mohamed Lamine Grabsi, assurant que le rendement moyen par hectare atteindra, cette saison, 60 quintaux contre une moyenne située, l'année précédente, entre 37 et 40 quintaux à l'hectare.

La surface oléicole dans la wilaya avoisine les 10.000 hectares, dont 5.000 créés au cours des deux dernières années, a ajouté le même responsable qui a affirmé que la superficie des vergers productifs (actuellement 3.700 hectares) est appelée à passer, à l'avenir, à 50.000 hectares. L'intensification de l'oléiculture et l'utilisation de systèmes d'irrigation fiables ont permis d'accélérer l'évolution de la filière, dont la récolte (124.000 quintaux la saison dernière) augmente d'une année à une autre, a encore indiqué M. Grabsi.

Les olives produites dans cette wilaya, notamment dans les régions de N'gaous et d'Ouled Si Slimane, sont particulièrement appréciées par les opérateurs économiques installés dans l'ouest du pays, a également noté le directeur des services agricoles.

APS

ALORS QUE DAMAS ACCEPTÉ L'ENVOI D'OBSERVATEURS, Les violences continuent

Damas a accepté, en tous cas "le principe" l'envoi en Syrie d'une mission d'observation de la Ligue arabe, a annoncé vendredi un haut responsable du régime. Mais le même jour, la répression des manifestations faisait à nouveau 16 morts dans le pays, alors que la pression internationale monte, la France exhortant l'Onu à hausser le ton. Mercredi les chefs de la diplomatie de la Ligue arabe, réunis à Rabat (Maroc), avaient confirmé la décision de suspendre la Syrie des rangs de l'organisation régionale face à la poursuite de la répression des manifestations, qui a fait au moins 3.500 morts depuis huit mois. "La Syrie a accepté en principe la proposition de la Ligue arabe et nous étudions les détails" de cette mission de la Ligue arabe, qui prévoit d'envoyer une centaine d'observateurs sur place, a affirmé vendredi un responsable syrien, sous réserve d'anonymat.

Les participants avaient également donné trois jours au gouvernement syrien pour répondre à un plan de sortie de crise impliquant l'envoi d'une délégation de la Ligue arabe chargée de veiller au respect de ses différentes dispositions. Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Elaraby, a affirmé vendredi dans un communiqué qu'il avait reçu des "amendements" de Damas sur l'envoi d'observateurs, et que la Ligue arabe les étudiait. Le chef de la diplomatie française a précisé que Paris souhaitait travailler avec la Ligue arabe et la Turquie, ainsi que l'opposition syrienne. De son côté, le Premier ministre russe, Vladimir Poutine, a appelé vendredi à faire preuve de retenue dans l'élaboration d'un projet de résolution des Nations unies condamnant la répression meurtrière en Syrie.

Il a dans le même temps assuré que la Russie n'allait pas ignorer "les opinions de (ses) partenaires" et qu'elle "coopérerait avec chacun".

APS

ÉGYPTE, MANIFESTATIONS PLACE TAHRIR, La chute du régime réclamée

«Ed wahda», «l'union». Repris par des centaines de milliers de voix, le grand slogan de la révolution égyptienne a de nouveau résonné, hier au-dessus de la place Tahrir. Hier l'armée avec le peuple, c'est désormais la junte militaire au pouvoir qui fait l'unanimité contre elle. «Le peuple veut la chute du régime !», ont crié les manifestants en réclamant le départ du Conseil suprême des forces armées (CSFA). Cible de leurs récriminations, le chef de ce concile occulte, le mouchir (maréchal) Mohammed Tantawi, ancien ministre de la Défense de Mubarak, est accusé d'avoir trahi la révolution en refusant l'adoption de réformes démocratiques et en retardant la restitution du pouvoir aux civils. Toute l'opposition, des salafistes à l'ultra-gauche en passant par les Frères musulmans et les libéraux, se sont rassemblés le temps d'une journée autour d'une demande commune : l'organisation d'une élection présidentielle dès avril 2012, après la formation du nouveau Parlement. Alors que le CSFA avait promis en février de rendre le pouvoir aux civils «dans un délai de six mois», il n'envisage en effet plus de le faire avant que l'Égypte se soit dotée d'un nouveau président, soit pas avant début 2013 ce que le peuple réfute catégoriquement.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Washington parle de nouvelles pressions

Les Etats-Unis ont salué vendredi la résolution adoptée par le Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui exprime une "inquiétude grandissante" à l'égard des activités de l'Iran soupçonné d'avoir envisagé la mise au point de l'arme atomique.



Mais Washington ne semble pas se satisfaire de cette résolution de l'AIEA et entend prendre des mesures avec ses partenaires internationaux ou d'une manière unilatérale pour augmenter la pression sur le gouvernement iranien jusqu'à ce qu'il se soumette à ses obligations internationales.

Dans sa réaction à la résolution de l'Agence atomique, le porte-parole de la Maison-Blanche, Jay Carney, a indiqué que "si les Etats-Unis n'ont pas été surpris par ces conclusions, le monde entier sait maintenant que l'Iran n'a pas seulement essayé de cacher son programme d'enrichissement d'uranium au monde pendant plus de deux décennies, mais s'est aussi engagé dans des programmes de recherche et de développement secrets liés à des activités qui ne peuvent avoir qu'une application qui est celle de l'assemblage d'une tête nucléaire destinée à équiper un missile.

Le rapport de l'AIEA, selon lui, dément les affirmations de l'Iran selon lesquelles le programme nucléaire a des objectifs civils.

M. Carney a tenu à rappeler que le président Barack Obama a souvent prévenu que les Etats-Unis sont déterminés à empêcher "l'Iran de se doter d'armes nucléaires et qu'un Iran avec des armes nucléaires constituerait une grave menace pour la paix dans la région et la sécurité dans le monde".

Pression et isolement

En conséquence, note le communiqué du porte-parole, "nous avons oeuvré avec d'autres à rassembler une large coalition internationale pour mettre la pression et isoler le régime iranien, y compris au moyen d'un ensemble de sanctions sans précédent".

Les Etats-Unis, poursuit-il, "maintiendront cette pression jusqu'à ce que l'Iran choisisse d'abandonner son chemin actuel

d'isolement international, tant en accord avec nos partenaires que par des mesures unilatérales".

Sur un même ton menaçant, la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, a estimé qu'à travers cette résolution, "le monde a envoyé à Téhéran un message clair et unifié de son profond trouble par les preuves révélées dans le rapport" du directeur général de l'AIEA.

"Ce rapport confirme ce à quoi les Etats-Unis ont longtemps cru, et ce, malgré les constantes dénégations du gouvernement d'Iran, que ce pays a poursuivi des programmes d'équipements et technologiques qui pourraient être appliqués au seul programme d'armes nucléaires", souligne la chef de la diplomatie américaine dans son communiqué.

Selon Mme Clinton, le P5+1, les six puissances en première ligne dans le dossier iranien (Etats-Unis, Chine, Russie, France, Grande-Bretagne et Allemagne), "affirme le droit de l'Iran de se doter d'un programme nucléaire pacifique comme il est prêt à s'engager avec l'Iran si ce pays veut réellement s'engager dans des négociations sérieuses et rétablir la confiance internationale" en fonction de la nature du programme nucléaire. Cependant, elle a avisé que dans les prochaines semaines, "les Etats-Unis vont travailler avec leurs partenaires internationaux pour augmenter la pression sur le gouvernement iranien jusqu'à ce qu'il décide de se conformer à ses obligations internationales".

Par ailleurs, le secrétaire américain à la Défense, Leon Panetta, a fait part vendredi des inquiétudes américaines concernant les conséquences, notamment économiques, d'une éventuelle action militaire contre l'Iran.

Se basant sur des analyses américaines, le patron du Pentagone a indiqué qu'une éventuelle attaque militaire contre l'Iran aura un impact non seulement sur l'économie américaine mais aussi sur l'économie

mondiale.

De possible représaille

Selon des analystes, l'Iran pourrait décider, en représailles, de fermer le détroit d'Ormuz, par lequel transite 40% du trafic maritime pétrolier mondial. Pour M. Panetta, "les Etats-Unis sont fortement convaincus que la manière la plus efficace de régler cette question est de travailler avec nos alliés, de travailler avec la communauté internationale pour développer des sanctions et des efforts diplomatiques qui isoleraient encore davantage l'Iran".

Le Conseil des gouverneurs de l'AIEA a adopté vendredi une résolution exprimant une "inquiétude grandissante" face aux activités de l'Iran dans le domaine du nucléaire mais sans lui fixer d'échéance pour éclaircir les points en suspens exprimés dans le rapport critique de l'agence.

Entériné par 32 voix sur 36, le texte, qui est un compromis entre les Etats du P5+1, ne mentionne pas, toutefois, de mesure concrète pour soumettre l'Iran, en raison des fortes réticences de la Russie et de la Chine à isoler Téhéran, alors que les puissances occidentales souhaitent une action internationale concrète pour contraindre l'Iran, tel un renvoi de la question iranienne devant le Conseil de sécurité de l'Onu.

Cette résolution fait suite au rapport de l'AIEA publié la semaine dernière, qui évoque de "sérieuses inquiétudes concernant une possible dimension militaire du programme nucléaire iranien" et note que des activités relatives à la mise au point d'un engin explosif nucléaire "pourraient se poursuivre actuellement".

La Russie avait critiqué ce rapport en le jugeant "politique" et défavorable aux perspectives de règlement négocié de la question nucléaire iranienne.

APS



OPTIMISATION DE LEUR DÉVELOPPEMENT POUR LE CLOUD

HP au secours des entreprises !

Page 12

- TÉLÉVISEUR INTELLIGENT
«MADE IN ALGERIA»
**«Smart TV»
prévu pour début
2012**

- LES UTILISATEURS
SOULÈVENT UN PROBLÈME
D'AUTONOMIE

**iPhone 4S
critiqué !**

- JEU MOBILE
**Android et iOS
surclassent
Nintendo**

Page 13

- 200.000 NOUVEAUX ABONNÉS CHEZ NEDJMA

**Les investissements en
hausse de 98% en Algérie**

Page 12



- SAMSUNG ALGÉRIE
**Un nouvel espace
au Centre commercial
de Bab Ezzouar**

SAMSUNG GALAXY S2 ARRIVE
EN ALGÉRIE

La technologie au bout des doigts

Page 13

OPTIMISATION DE LEUR DÉVELOPPEMENT POUR LE CLOUD

HP au secours des entreprises !

Toujours à l'écoute de ses clients, HP lance de nouvelles solutions logicielles qui permettent d'améliorer la collaboration entre les équipes de développement d'applications, permettant aux organisations d'accélérer l'innovation professionnelle et de réduire les coûts opérationnels, lit-on dans un communiqué publié aujourd'hui.

L'idée est venue de la complexité des processus métier. Celles-ci, autrefois monolithiques, sont désormais architecturées sur la base de services connectés et développés en cycles rapides. Ces applications composites peuvent constituer un défi paralysant pour les organisations tandis qu'elles s'efforcent de les fournir rapidement tout en continuant à gérer la qualité, la performance et les risques de sécurité dans des environnements de développement hétérogènes, explique la même source. A ce sujet, le cabinet d'étude (IDC) estime que d'ici 2012, 85 % des nouvelles applications en réseau seront spécifiquement conçues pour être accessibles depuis le cloud. Pour répondre à cette évolution, les organisations informatiques ont besoin d'une plate-forme unifiée qui automatise et gère le développement des applications cloud et composites. Selon le même cabinet, les



nouvelles solutions logicielles HP sont des éléments clés de la suite HP Application Lifecycle Management (ALM), qui accélère le développement des applications à l'aide d'une seule plate-forme, tout en améliorant la collaboration entre les équipes de développement. Aussi, les solutions HP fournissent aux analystes métier, développeurs et testeurs une visibilité sur l'ensemble du cycle de vie, ainsi que de nouveaux niveaux d'automatisation pour rationaliser le processus de développement. A cet effet, Michael Sonnleitner, développeur senior chez

Raiffeisen Software Solution déclare : « Avec les outils disparates utilisés par les différentes équipes tout au long de notre processus de développement des applications, il était difficile de prendre des décisions critiques rapidement ». Et d'ajouter : « Avec les nouvelles solutions HP ALM, nos équipes de développement et d'assurance qualité peuvent maintenant travailler ensemble de façon rationnelle pour fournir des applications critiques rapidement et efficacement, que ce soit pour le cloud ou sur site ».

Dans le détail, les nouvelles solu-

tions logicielles HP ALM comprennent : HP Service Virtualization 1.0 qui s'intègre à un large éventail de solutions de gestion du cycle de vie des applications afin de réduire la complexité et les risques professionnels. Aussi, HP Application Lifecycle Intelligence (ALI) est une solution agnostique de technologie d'entreprise qui transforme les données disparates en intelligence décisionnelle, mais également HP Agile Accelerator 5.0 qui constitue un nouvel outil de planification pour la visualisation des projets en cours de développement.

200.000 NOUVEAUX ABONNÉS CHEZ NEDJMA

Les investissements en hausse de 98% en Algérie



La filiale algérienne de l'opérateur qatarien Qtel a augmenté de 98% ses investissements pendant les 9 premiers mois de 2011. Cette année, Nedjma a investi 146,8 millions de dollars et a réalisé des revenus en nette hausse de 35%.

L'opérateur leader du média mobile en Algérie, Nedjma, a presque doublé ses investissements en Algérie à la fin septembre 2011 comparativement à la période de 2010.

Cet engouement pour l'investissement en Algérie a généré des revenus qui s'établissent à 595,5 millions de dollars soit une progression de 35% par rapport à la même période en 2010.

Le parc d'abonnés pour sa part s'est enrichi de 200.000 nouveaux clients (en trois mois) qui portent ainsi le nombre total des abonnés à 8,24 millions au troisième trimestre 2011 contre 8,05 millions d'abonnés au 2e trimestre.

Le communiqué de l'opérateur ajoute que l'Ebitda est passé de 163,7 millions de dollars durant les trois trimestres 2010 à 225,7 millions de dollars la même période de l'année 2011 soit une augmentation de 38%.

Le chiffre d'affaire mensuel moyen réalisé avec un client est quant à lui passé de 6,4 dollars au 3ème trimestre 2010 à 8,4 dollars au 3e trimestre 2011 soit une progression de 31%.

UN TÉLÉVISEUR INTELLIGENT « MADE IN ALGERIA »

Le «Smart TV» prévu pour début 2012

Le premier appareil de télévision intelligent "Smart TV" sera fabriqué par l'Entreprise nationale de l'industrie électronique (Enie) de Sidi Bel-Abbès début 2012, annonce la direction de cette entreprise à l'APS.

Ce téléviseur sophistiqué sera doté de plusieurs options et applications, dont l'Internet notamment, a expliqué un responsable de l'Enie au ministre de l'Industrie et de la Petite et Moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi, qui a visité plusieurs ateliers et stands de cette entreprise publique.

Selon la même source, ce téléviseur intelligent sera produit sur la base d'une maîtrise et de compétences nationales avec la contribution de l'entreprise d'industrie électronique Alfatron de Hassi Ameur à Oran.

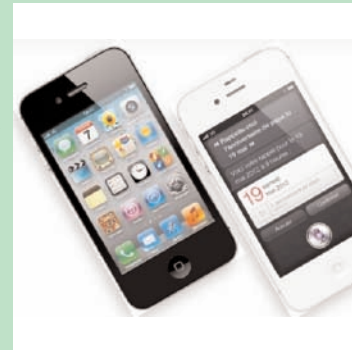
UN PROBLÈME D'AUTONOMIE DÉPLORÉ

L'iPhone 4S critiqué !

Disponible sur le marché depuis peu, l'iPhone 4S fait l'objet de critiques, même si ce smartphone connaît un franc succès à travers le monde depuis sa commercialisation.

Selon des informations publiées sur des sites web spécialisés, ce

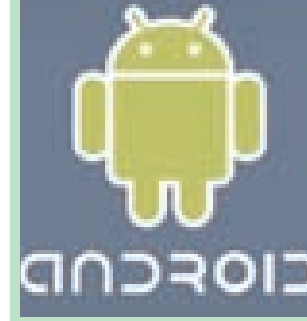
sont les utilisateurs qui ont soulevé un sérieux problème au niveau de l'autonomie de l'iPhone 4S. Plus loin encore, ces derniers ont affirmé une perte entre 10 à 15% d'autonomie pour chaque heure d'utilisation. Jusqu'à présent, le fabricant à la pomme n'a donné aucune explication devant les inquiétudes des utilisateurs de l'iPhone 4S. Les experts, eux, estiment que le problème se situerait au niveau du gestionnaire de fuseaux horaires, qui s'occupe d'adapter automatiquement l'heure selon l'endroit où se trouve l'utilisateur. De ce fait, le processus resterait continuellement actif, ce qui a pour effet de réduire l'autonomie de la batterie du téléphone. Et ce n'est pas la première fois que les terminaux d'Apple font l'objet de telles critiques puisque l'iPod Touch, lui aussi, souffrait d'un problème d'autonomie après sa mise à jour vers iOS 5. Aussi, quelques semaines après sa commercialisation, l'iPhone 4 a été également critiqué pour ses problèmes d'antennes. Les utilisateurs se plaignaient, en effet, d'un véritable problème de captage de réseau.



JEU MOBILE

Android et iOS surclassent Nintendo

Les deux nouveaux systèmes d'exploitation Android et iOS connaissent un succès sans précédent au point même de surclasser d'autres sociétés de jeu mobile. En effet, Nintendo vit ces jours-ci de moments difficiles. Depuis l'apparition de l'Android et iOS, Nintendo perd du terrain et n'engendre plus que 36% des revenus du secteur, contre 58% pour les deux iOS mobiles. En 2009, la console portable Nintendo DS générerait 70% de tous les revenus liés au jeu mobile, alors que Sony devait se contenter de 11% avec sa PSP, quand iOS et Android se partageaient 19%. Deux ans plus tard, Nintendo a vu sa part dans les revenus régresser à seulement 36%. Quant à Sony il pointe désormais à



seulement 36%. Quant à Sony il pointe désormais à

SAMSUNG GALAXY S2 ARRIVE EN ALGÉRIE

La technologie au bout des doigts

Samsung Algérie a procédé au lancement officiel du Samsung Galaxy S2. A peine sept mois après son lancement sur le marché mondial de la téléphonie mobile, Samsung Galaxy S2 s'est vendu à plus de 2 millions d'unités, soit 600.000 exemplaires/jour.

Cet appareil Dual Core qui opère sous Android 2.3 se distingue par des fonctionnalités astucieuses et un écran super Amoled plus à la pointe de la technologie. Lors d'une conférence de presse organisée au niveau du Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, à Alger, les responsables de Samsung mobile Algérie ont insisté sur la légèreté, mais aussi sur la finesse de ce smartphone.

« Vous assistez aujourd'hui au lancement officiel de notre mobile Phare qui n'est autre que le Samsung Galaxy S2. C'est un mobile qui a rencontré un franc succès partout où nous l'avons lancé. Posséder un smartphone de ce type est synonyme de votre vie professionnelle puisqu'il possède toutes les fonctionnalités, dont vous avez besoin et même plus », a déclaré M. Ki-Woong Song, directeur général de Samsung Algérie en s'adressant aux journalistes présents.

Selon lui, le lancement de nouveaux appareils en Algérie est une volonté de Samsung Algérie à satisfaire ses clients. « On vous promet de ne ménager aucun effort pour répondre à vos besoins en termes de technologie mobile », a-t-il insisté.

Côté fonctionnalités, Samsung Galaxy S2 est équipé d'une unité double Samsung Exynos, des connexions HSPA 5.7 Mbps et Bluetooth 3.0+HS. Priorité est, donc donnée à la vitesse et la puis-



sance. A titre d'exemple, les sites Internet sont chargés jusqu'à 30 fois plus rapidement grâce au processeur Dual Core. Aussi son écran super Amoled plus offre une grande netteté et qui mesure 4.27 pouces, soit 14%

de plus que celui du Galaxy S, grâce à la fonctionnalité « Readers Hub », Samsung permet de mettre à votre disposition plus de 2,2 millions de livres, 2.000 journaux en 49 langues et 2.300 magazines en 22 langues.

Quant au Game Hub, lui vous permet de télécharger facilement de nombreux jeux mobiles. Le fabricant coréen a, en outre, équipé le Galaxy SII de la fonctionnalité « Kies AIR », grâce à laquelle vous pouvez gérer le contenu de votre Smartphone à partir de votre PC via une connexion locale sans fil WiFi.

Interrogé sur le prix auquel sera commercialisé ce petit bijou du constructeur sud-coréen, M. Raouf Askouri, Responsable des produits GSM chez Samsung Mobile, a indiqué que le prix sera connu dans une semaine.

« Nous gardons pour le moment le prix du Samsung Galaxy S II secret jusqu'à sa mise officielle sur le marché. Il vous sera communiqué ultérieurement. »

Sur un autre plan, Samsung Algérie a également annoncé le lancement commercial de la Samsung Galaxy Tab 10.1 en Algérie. Il s'agit d'une tablette qui tourne sous Android, un système d'exploitation qui garantit la rapidité et la fluidité des transactions entre les diverses applications.

La Samsung Galaxy Tab 10.1 est connue, notamment pour être la plus fine du marché grâce à l'épaisseur de l'appareil qui ne dépasse pas 8,6 mm. Elle aussi connue pour être la plus légère au monde, soit à peine 570 g en version Wifi et 575 en version Wifi 3G.

SAMSUNG ALGÉRIE

Nouvel espace au Centre commercial de Bab Ezzouar



Samsung Algérie procédera à l'inauguration d'un nouveau stand au niveau du Centre commercial de Bab Ezzouar à Alger.

Cet espace qui sera ouvert au public dans trois jours exposera toute la gamme mobile de Samsung Algérie, mais surtout les dernières nouveautés du constructeur coréen de téléphonie mobile. D'ailleurs, le dernier né du fabricant, à savoir le Galaxy S II sera pour la première fois présenté dans ce stand.

En marge de la conférence de presse organisée hier par Samsung Algérie, les responsables de Samsung Algérie se sont montrés très enthousiastes quant à cette nouvelle boutique à laquelle ils s'attendent à des visites record, notamment après le lancement des deux nouveaux de Samsung, le Galaxy S II et la Samsung Tab 10.1.

LUMIA 800

Trois applications propres à Nokia

Nokia entend différencier son Lumia 800 des autres Windows Phones grâce à trois applications développées par ses soins : Nokia Music, Nokia Cartes et Nokia Drive. «Nous les avons testés pour vous.»

Nous sommes en train de mettre la touche finale à notre test (très) détaillé du Nokia Lumia 800 que nous devrions publier en début de semaine prochaine.

En attendant, nous vous proposons un petit amuse-bouche plutôt copieux : le test des trois applications propres à Nokia dans le Lumia 800, à savoir Nokia Cartes, Nokia Drive et Nokia Music.

Lorsque Nokia a opté pour Windows Phone alors qu'Android lui tendait les bras, le premier constructeur mondial a argué qu'il était compliqué de se différencier dans l'univers du petit bonhomme vert de Google.

Un argument incompréhensible dans un premier temps quand on connaît l'intransigeance de Microsoft pour son système d'exploitation mobile. Ici, il n'est pas possible aux constructeurs de proposer leur propre interface utilisateur. Il ne leur reste donc que les applications qu'ils dévelop-



pent eux-mêmes pour se démarquer les uns des autres.

Toutefois, les détails de l'accord entre Nokia et Microsoft ne sont pas totalement publics et il apparaît que le constructeur finlandais aurait tout de même le droit de personnaliser un peu son interface.

Ledit accord ne datant que de quelques mois, Nokia a paré au plus urgent avec le Lumia 800, à savoir sortir un smartphone. C'est déjà un petit miracle industriel tant il a été conçu et mis sur le marché rapidement.

Il propose tout de même trois applications qui lui sont propres, et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles font la différence.

• Nokia Cartes

Tous ceux qui possèdent un Windows Phone le savent : Bing Cartes n'est pas loin d'être catastrophique. La bonne nouvelle, c'est que Nokia Cartes est amené à le remplacer dans tous les Windows Phone, et pas seulement ceux de Nokia. Pourquoi vous en parler ici alors ? Parce que pour l'instant, cette fonction reste disponible uniquement sur le Lumia 800 et que l'on ne sait pas encore quand le duo Microsoft / Nokia compte la proposer via une mise à jour sur les smartphones concurrents.

Nokia Cartes est ici presque aussi réussi que dans sa version Symbian. Il s'agit toujours d'une application de cartographie, un peu semblable à Google Maps. Vous disposez de trois types de vue : carte, satellite et transports en commun. Vous pouvez calculer des itinéraires d'un point A à un point B via différents modes de transports (auto, piéton, transports en commun). Le seul reproche qu'on peut lui faire est l'absence d'orientation de la carte, pour ceux qui ont du mal à se repérer dans l'espace. C'est un peu étrange dans la mesure où le compas figure bien dans la fiche technique du Lumia 800.

Mais pour le reste, l'ergonomie de cette application est très bonne. Et on apprécie aussi de pouvoir s'en servir sans avoir à se connecter au réseau. C'est particulièrement pratique dans les transports en commun par exemple, du fait de la disponibilité erratique du réseau.

• Nokia Drive

Voilà certainement l'ajout le plus intelligent que Nokia pouvait apporter. Nokia Drive est une application de navigation GPS avec guidage vocal. Et contrairement à Nokia Cartes, Nokia Drive restera une exclusivité du constructeur finlandais pour ses Windows Phones.

Lorsque vous lancez l'application pour la première fois, vous devez commencer par télécharger la cartographie qui vous intéresse. Dans le cas de la France, le fichier pèse tout de même 476 Mo. Il n'est donc pas envisageable de le faire en 3G.

Une fois la carte téléchargée, vous pouvez ensuite profiter du service offline, c'est-à-dire sans aucune connexion au réseau mobile. C'est particulièrement appréciable si vous partez à l'étranger mais que vous vouliez tout de même profiter du GPS de votre smartphone. Avec des solutions concurrentes comme Google Navigation par exemple, l'application ne pèse que quelques petits Mo car toutes les informations sont stockées en ligne, ce qui vous oblige à vous connecter sans cesse en cas d'utilisation.

Étrangement, seule une voix de femme est disponible en langue française. Mais vous pourrez tout de même choisir entre une voix « classique » et une autre avec l'accent canadien.

Passons maintenant au principal, à savoir l'ergonomie de la fonction. Nokia est tout à son affaire dans ce domaine. Le constructeur a racheté Navteq en 2007 et propose depuis de nombreuses années Nokia Maps sur les smartphones Symbian. C'est toute cette expérience cumulée que nous aurions souhaité retrouver dans Nokia Drive. Hélas, c'est loin d'être le cas. En l'état, l'application sert surtout à vous amener d'un endroit à un autre, sans fantaisie. Les paramètres sont assez succincts. Vous avez la possibilité de

régler l'affichage en mode jour et nuit, d'activer ou non les repères, de jongler avec les unités métriques... et c'est à peu près tout. Il n'est pas possible par exemple de placer des étapes, d'éviter les autoroutes, etc.

En revanche, nous ne pouvons que saluer le temps d'acquisition très rapide des satellites. Il ne faut attendre que quelques secondes lorsque vous lancez Nokia Drive la première fois pour être en mesure d'utiliser la fonction de navigation. De même, le re-calcule d'itinéraire est lui aussi très rapide si vous déviez de la route initialement proposée. Un vrai confort à l'usage donc.

Enfin, toute limitée qu'elle soit pour l'heure, l'application Nokia Drive est déjà mieux que ce que proposent les autres Windows Phones. Mais nous en attendons plus de Nokia dans ce domaine. Beaucoup plus. Gageons que le constructeur finlandais l'améliorera au fil du temps. Car il s'agit là de l'application qui le différencie le plus de ses concurrents, et qui peut donc faire pencher à elle seule la balance en faveur du Lumia 800.

• Nokia Music

En plus d'apporter les mêmes fonctions que le lecteur musical présent par défaut dans les Windows Phone, l'application Nokia Music se différencie par deux fonctions intéressantes. La première est Mix Radio. Elle offre la possibilité de consulter gratuitement en streaming ou de télécharger localement des mixes préconfigurés de chansons sur différentes thématiques.

Et si vous acceptez de vous laisser géolocaliser, vous pourrez aussi accéder à la liste des concerts autour de chez vous. Et même les localiser sur la carte directement depuis l'appli Music. Pour le reste, Nokia Music est assez classique. Il propose notamment une boutique où il est possible d'acheter des chansons et des albums.

Un utilisateur qui achète un Windows Phone d'une marque autre que Nokia aura d'autres applications exclusives, chaque constructeur proposant les siennes. Mais force est de constater que même si celles amenées par le constructeur finlandais ne sont pas encore parfaites, elles offrent une grande valeur ajoutée au Lumia 800. Non seulement face aux autres Windows Phones, mais aussi face aux smartphones Android.

In Lesmobiles.com

Samsung Galaxy Nexus : une bourde pour commencer

L'histoire retiendra que le tout premier Samsung Galaxy Nexus vendu n'était pas tout à fait prêt puisqu'il embarquait une version de test destinée aux ingénieurs d'Android 4.0 Ice Cream Sandwich.

Le Samsung Galaxy Nexus est sorti le 17 novembre dans quelques pays, parmi lesquels l'Angleterre. Plusieurs sites anglais relaient d'ailleurs l'histoire finalement très banale du premier acheteur, un dénommé Alex Ioannou, du nouveau smartphone de Samsung.

Mais là où les choses deviennent un peu plus intéressantes, c'est lorsque ce client a déballé son Galaxy Nexus.

Au démarrage, le premier menu qui s'est présenté à lui proposait plusieurs options pour lancer des tests, accéder aux serveurs ou rapporter des crashes, etc. Et même une commande «Report a WTF condition». Les amateurs apprécieront.

Pour en revenir à Alex Ioannou, il a donc eu la désagréable surprise de constater que son modèle contenait en fait un firmware de test «Full Maguro» pour les développeurs, et non pas la version habituellement dévolue au grand public.

Il a raconté son histoire sur l'un des forums d'Overclockers.

L'histoire finit bien puisque le magasin dans lequel il a acheté le Galaxy Nexus a accepté de le lui échanger immédiatement.

Ce que l'on ne sait pas encore, en revanche, c'est s'il s'agit d'un cas isolé ou si d'autres modèles ainsi configurés risquent de faire surface.

Nokia dévoile le Lumia 900... accidentellement

Nokia a laissé échapper une vidéo à destination des développeurs où l'on aperçoit brièvement un Windows Phone que le constructeur n'a pas encore présenté. Il pourrait s'agir du Lumia 900.

Alors qu'il vient tout juste de sortir son premier Windows Phone, le Lumia 800, le constructeur a, semble-t-il, gaffé en rendant public une vidéo à l'attention des développeurs et qui met en avant celui qui pourrait bien être le Lumia 900.

Il s'agirait du fameux smartphone au nom de code «Ace» qui a tant fait parler de lui avant l'annonce officielle des Lumia 800 et 710.

Dans la vidéo, le constructeur vante les qualités d'un prochain smartphone

pour attirer les développeurs et les inciter à sortir des applications dédiées à l'OS Windows Phone de Microsoft.

Le Finlandais y évoque «l'incroyable hardware de Nokia». Les Lumia 800 et 900 ayant une fiche technique certes honnête, mais pas bouleversante, il semble donc peu aventureux de parier que le constructeur courtise les développeurs avec sur un nouveau smartphone pas encore présenté.

D'ailleurs, on peut apercevoir à la fin de la vidéo un mobile au design inconnu, et qui pourrait bien être le Lumia 900 «Ace».

On en sait peu encore sur ses caractéristiques, hormis qu'il devrait proposer un écran d'au moins 4,3 pouces.

«LE POÈTE COMME BOXEUR» DE KATEB YACINE AU CCF D'ALGER

Quand l'autodidactie génère un nouveau souffle littéraire...

En apprenant qu'il y avait une vie littéraire au sein des rédactions nationales, Kateb Yacine décide d'entamer une carrière journalistique. Cela lui permettra de se rapprocher des intellectuels algériens.

PAR LOTFI SID

Après être passée par Tizi-Ouzou et Bejaïa, la pièce théâtrale le poète comme boxeur», écrite par Kateb Yacine, mise en scène par Khair-Eddine Lardjam et interprétée par Samir El Hakim et Amazigh Kateb, a été interprétée, jeudi soir au Centre culturel français d'Alger.

A cette occasion, le public algérois n'a pas manqué d'investir en force la salle du Centre culturel d'Alger pour vivre l'instant d'émotion, du militantisme, et surtout du sens du sacrifice qui drainent une atmosphère nostalgique. L'acteur principal qui nous a fait découvrir la « révolution » poétique de l'auteur est Samir El Hakim. C'est au cours des événements du 8 mai 1945 que Kateb Yacine décide de quitter le lycée pour épouser le milieu littéraire, le fait est que toute sa famille était atteinte du « virus » de la littérature. Par



la suite, le comédien nous décrit le commencement de l'histoire de Nedjma qui ne cesse d'être considéré comme le roman fondateur de la littérature algérienne moderne. Ce roman ayant vraiment marqué l'auteur qui essayait de montrer « en français que l'Algérie n'était pas française ». Après l'aventure de Nedjma, l'auteur connaît un grand succès en vendant ses bouquins par l'intermédiaire d'un vieil homme qu'il lui a fait découvrir également la passion du journalisme. Quand Yacine découvre qu'il y avait une vie littéraire au sein des rédactions nationales, il décide d'entamer une carrière dans le journalisme. Cela lui permis de mieux se rapprocher des intellectuels algériens.

En 1947, Kateb Yacine débarqua à Paris. Là au cours de ses pérégrinations à travers les rues de la capitale française il rencontra un copain qui avait partagé avec lui la souffrance endurée dans la prison de

Sétif. Les deux compagnons se lancèrent, après ces retrouvailles dans le militantisme intellectuel en se liant d'amitié avec plusieurs écrivains français. Cependant, Kateb Yacine se trouva dans l'obligation de retourner en Algérie à cause de l'état de santé critique de son père.

En dernière partie, Samir El Hakim nous dépeint la période de l'après-Indépendance vécue par Kateb Yacine, en l'occurrence, l'époque du parti unique ou le poète rebelle avait le couteau sous la gorge, autrement dit, le poète dont la tâche est d'exprimer la souffrance du peuple n'avait pas le droit de manifester son désaccord à la pensée unique. Selon lui : Le poète, même dans un courant progressiste, doit pouvoir manifester ses opinions, mêmes contradictoires. S'il ne peut s'exprimer pleinement et librement, il étouffe.

L. S.

BATNA, 1^{RE} RENCONTRE DES ÉCOLES DES BEAUX-ARTS

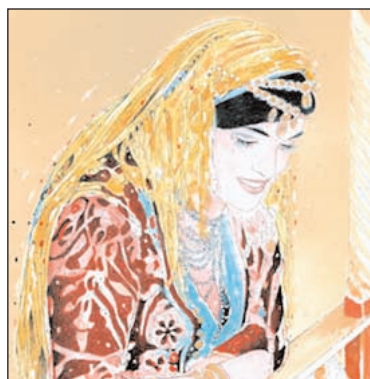
Plusieurs ateliers au menu

PAR ROSA CHAOUI

Plusieurs ateliers ont été animés au cours de la 11e rencontre des écoles d'art de la Méditerranée qui se tient à Batna permettant des échanges très fructueux entre les participants et mettant en valeur la beauté picturale et quelquefois spirituelle des arts plastiques. De l'avis unanime des membres des 12 délégations présentes, cette rencontre a en effet constitué un excellent interculturels. Les ateliers ont permis aux étudiants et aux enseignants participants de faire valoir leurs talents, chacun selon la technique qu'il a choisie.

Pour Müge Burcu, enseignante à la faculté des beaux-arts de l'université Hacettepe d'Ankara (Turquie), "le plus intéressant dans cette édition est l'engouement des étudiants algériens pour l'ensemble des ateliers et l'intérêt qu'ils manifestent pour les moindres détails". "J'ai décelé chez eux une grande passion pour les arts et mon bref contact avec eux m'autorise à affirmer qu'ils ont de réels talents et un esprit ouvert qui leur permettront de progresser rapidement", a-t-elle ajouté.

Müge Burcu assure également qu'il existe des similitudes entre artistes turques et algériens, même si, précise-t-elle, "en Turquie les arts contemporains représentent la tendance dominante alors qu'en Algérie, la tendance classique est plus prépondérante". Hassane Chair, enseignant des arts plastiques à Tétouan (Maroc), estime de son côté que de telles rencontres sont "importantes" pour les responsables des académies, instituts et écoles d'art pour échanger leurs expériences en matière de



pédagogie et d'enseignement artistique et permettent aux enseignants de développer leurs méthodes didactiques". "Le niveau des artistes du Maghreb n'est pas inférieur à celui de leurs pairs des autres pays mais les politiques culturelles suivies au nord de la Méditerranée leur ouvrent davantage d'espaces pour apprendre, puis pour créer", ajoute cet artiste.

Le Syrien Wadhah Selami, sculpteur et enseignant des arts à l'université de Damas, plaide, quant à lui, pour l'intensification de rencontres mettant en contact étudiants et enseignants de pays arabes au travers de conventions d'échanges bilatéraux.

"Nous avons, ajoute-t-il, des arts et une culture authentiques, dont la calligraphie et les miniatures, que nous pouvons développer sans les vider de leur contenu culturel propre à notre civilisation arabo-islamique". Pour sa part, l'universitaire algérien, le docteur Sadek Amine-Khodja considère que les méthodes didactiques d'enseignement des arts dans les pays maghrébins demeurent "quelque peu en retard par rapport aux autres pays". Il préconise à ce propos des "échanges durant toute l'année pour mieux favoriser le développement des arts et des recherches artistiques". Les participants à cette rencontre placée sous le thème "comment enseigner les arts appliqués et l'art contemporain dans les écoles", insistent surtout sur l'importance de telles rencontres qui "mettent côte à côte des expériences artistiques de pays et de cultures différents".

R. C.

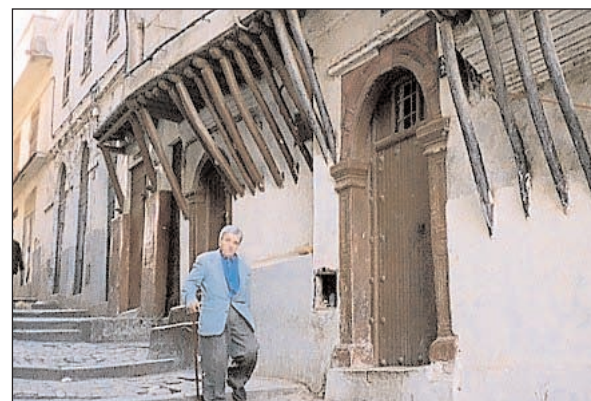
LA CASBAH D'ALGER

Sauvegarde et mise en valeur

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de La Casbah d'Alger sera programmé "dans les prochaines semaines" au gouvernement pour étude et adoption, a indiqué jeudi à Alger la ministre de la Culture, Khalida Toumi en marge d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale. Le plan permanent de protection de La Casbah d'Alger, élaboré par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés en Algérie avait été adopté au mois d'avril dernier par la wilaya d'Alger.

Cependant la mise en œuvre de ce plan reste tributaire de la promulgation d'un décret exécutif de mise en œuvre du plan qui aura force de loi auprès de toutes les parties concernées par les travaux de restauration, y compris les propriétaires qui "doivent répondre aux offres de l'Etat", avait indiqué à l'APS le directeur général de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés en Algérie, Abdelouahab Zekagh qui explique que la restauration de la vieille cité algéroise qui s'étend sur 100 hectares et abrite encore plus de 50.000 habitants, seront menés à travers une "opération tiroir", à travers laquelle les habitants seront logés provisoirement dans d'autres habitations en attendant que leurs bâtisses soient restaurées. Toujours dans le cadre de la préservation des sites archéologiques, Khalida Toumi a annoncé que cinq sites archéologiques de la région de Béjaïa seront intégrés, avant la fin 2011, à la liste des sites archéologiques classés en Algérie. Il s'agit, selon la ministre de la Culture, de



la grotte d'Afalou Bouremane, Kalâat Beni-Abbès, le vieux port de Béjaïa, l'ancien hôpital militaire et le village Tighrem-Aourit de Malbo.

Au sujet de la gestion des salles de cinéma, la ministre a indiqué que le décret exécutif relatif à la gestion des salles de cinéma, premier texte d'application de la loi sur le cinéma adoptée en janvier 2011, sera promulgué avant la fin de l'année en cours. Mme Toumi a expliqué qu'en vertu de ce nouveau texte, les salles de cinéma seront soumises à un cahier des charges instituant notamment des fonctions d'inspection et de contrôle qui permettront selon la ministre, mettre fin aux lobbies du cinéma qui détournent la vocation des salles de projection et tentent d'accaparer les biens de l'Etat.

Le ministère de la Culture ne veut pas gérer les salles de cinéma mais plutôt mettre en place des mécanismes d'encadrement et de contrôle adéquats pour faire face à l'actuelle anarchie et aux lobbies, a-t-elle expliqué. A propos des autres décrets exécutifs d'application de la loi sur le cinéma, la ministre a indiqué qu'ils seraient promulgués durant le premier trimestre de l'année 2012.

L. B.

HANDBALL, CHAMPIONNAT NATIONAL

Boycott du GSP, du HBCEB et du MC Saïda

Les trois clubs ayant décidé de ne pas prendre part, vendredi dernier, au déroulement de la sixième journée du championnat national de Ligue 1 de handball, risquent gros dans le cas où ils maintiennent leur boycott.

PAR MOURAD SALHI

Le GS Pétroliers, le HBC El Biar et le MC Saïda, qui refusent toujours la nouvelle formule du championnat adoptée cette saison par le bureau fédéral, sont décidés de ne pas revenir sur cette décision jusqu'à ce que l'instance nationale revoie cette nouvelle procédure. Il est utile de signaler que le championnat de cette saison a vingt clubs répartis en quatre groupes de cinq, initialement prévu avec 14 clubs, avant que le nombre ne passe à 20. Cette situation devient de plus en plus inquiétante après le nouveau forfait des trois grands clubs de cette compétition. Si les responsables des clubs ont présenté la nouvelle formule de compé-



tion comme motif de leur boycott, le président de la Fédération algérienne de handball, Djaâfer Ait Mouloud, dira que le boycott n'a rien avoir avec cette procédure, mais les responsables de ces clubs ont affaire au secrétaire général de la fédération, en l'occurrence Habib Laban. En dépit de la lourde sanction infligée par la commission des règlements, qualification et discipline de la Fédération algérienne de handball à l'encontre de ces

trois clubs pour leur boycott, réunie la semaine passé à Alger, rien de concret n'est sorti puisque les clubs font toujours l'impasse sur le championnat. Concernant les dernières sanctions, chaque club ayant déclaré forfait a subi une défalcation d'un point de son décompte du classement général ainsi qu'une amende financière de 50.000 DA chacun. Le HBCEB, avec ses 2 forfaits, a subi une défalcation de 2 points, alors que le GSP et le MCS, auteurs chacun d'un forfait, ont été pénalisés d'un point chacun. Avec ces nouveaux forfaits, le HBC El Biar doit retrouver la régionale centre alors que le GSP et le MC Saïda vont subir une autre défalcation d'un point chacun. Avant même cette réunion qui a eu lieu au niveau du MJS (ministère de la Jeunesse et des Sports), les responsables de ces clubs avaient déclaré clairement que leurs équipes sont parfaitement conscientes de cette décision de boycotter le championnat avec

cette nouvelle formule. Si les deux clubs, le GS Pétroliers et le MC Saïda, ont déclaré forfait deux fois, le HBC El Biar a boycotté trois fois le championnat dont la dernière était face au MC Saïda. Le bras de fer apparu en ce début de championnat entre l'instance nationale et ces trois clubs qui évoluent en Ligue 1, risque de perturber sérieusement le déroulement de cette joute nationale. Après trois forfaits, la fédération doit appliquer la réglementation en vigueur, et rétrograder les clubs en régionale, ce qui n'est pas évident pour un nouveau bureau fédéral qui veut, depuis son installation, améliorer le niveau du handball algérien. Une chose est, désormais, sûre : la sonnette d'alarme a été tirée, et l'instance nationale doit vite trouver une solution avec les concernés pour éviter toute complication de la situation.

M. S.

DJAÂFER AIT MOULOUD :

«Si les clubs maintiennent leur position, la réglementation sera appliquée»

Le premier responsable de la petite balle en Algérie, Djaâfer Ait Mouloud, revient encore une fois pour rappeler les trois clubs algériens, le GS Pétroliers, le HBC El Biar et le MC Saïda, que la réglementation sera appliquée à la lettre dans le cas où ces clubs de la Ligue 1 maintiennent le boycott.

Les trois clubs ont décidé de maintenir leur boycott, en faisant l'impasse sur la sixième journée. Quel est votre commentaire ?

C'est bien dommage. Au moment où nous voulons trouver une issue définitive pour cette situation, malheureusement ces clubs maintiennent toujours leurs refus de jouer le championnat. Nous avons réuni les responsables de ces clubs la semaine passée pour tenter de trouver une solution, mais ça n'a pas marché.

Ce que nous voulons pour le moment c'est de sauver cette discipline de cette situation qui pourra influencer négativement non seulement sur le déroulement du championnat mais également sur les prochaines échéances internationales. En tous cas, nous allons essayer de revoir les choses, pour trouver une éventuelle issue de sortie dans les prochains jours.

Justement, y aura-t-il une autre réunion avec les concernés pour trouver une solution ?

Ce que nous voulons en tant que responsables du handball algérien, c'est de sauver cette discipline. Les responsables de ces clubs sus-cités présentent des raisons extra-sportives. Je profite de cette occasion pour leur dire qu'un problème personnel ça se

règle endors de la fédération. Il ne faut pas associer les jeunes à ce genre de choses qui n'ont rien avoir avec la pratique sportive.

En cas d'un nouveau boycott, le règlement sera-t-il appliqué ?

Effectivement. La réglementation sera appliquée à la lettre dans le cas où ces clubs maintiennent leur boycott. Ce que nous avons fait, c'est dans l'intérêt de la discipline. Maintenant, s'il n'y aura aucune issue et les clubs boycottent le championnat pour une troisième fois, ils seront rétrogradés en régionale centre. Le HBC El Biar qui n'a pas joué trois rencontres, la 1^{re}, la quatrième et la sixième journée devrait être relégué, mais les portes du dialogue restent néanmoins, ouvertes.

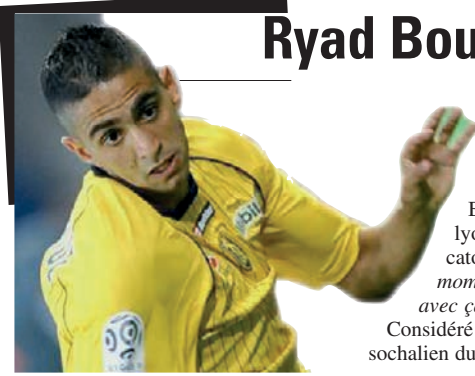
Propos recueillis par M. S.

HALILHODZIC :

«Le dernier stage a été riche en enseignements»

Le dernier stage effectué par l'équipe algérienne de football du 8 au 16 novembre, au Centre national technique de Sidi Moussa (Alger), a été "riche en enseignements", estime samedi le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic. "Ce stage a été riche en enseignements. J'ai constaté beaucoup de choses positives, même si j'ai remarqué des insuffisances qu'il faudra améliorer dans l'avenir", a indiqué le coach national, affirmant que les joueurs devront "travailler leur condition physique". Au cours de ce stage, qui a vu la présence de 27 joueurs dont quatre gardiens de but, l'équipe nationale a donné la réplique en amical le 12 novembre à la Tunisie (victoire 1-0), avant de se contenter d'un match d'application trois jours plus tard, après la défection de la sélection camerounaise. Le match Algérie-Cameroun, a été annulé après le refus des joueurs camerounais d'effectuer le voyage dimanche soir à Alger depuis Marrakech (Maroc), en raison de prime de présence impayée, rappelle-t-on. "On a gagné le premier match face à la Tunisie, c'était un bon test pour nous, j'aurais aimé enchaîner juste après par le Cameroun, mais le comportement des Camerounais en a voulu autrement", a-t-il ajouté à la Radio Algérie internationale. Pour ce qui est du comportement général de l'équipe lors de ce stage, dont la période coïncidait avec le calendrier de la Fédération internationale de football (FIFA), Halilhodzic se réjouit d'avoir pu voir à l'oeuvre tous ses joueurs. "J'avais la possibilité de voir à l'oeuvre tous les joueurs convoqués pour ce regroupement, et cela est très important pour n'importe quel entraîneur. Pour ce qui est des nouveaux éléments, en l'occurrence Feghouli et Bouchouk, j'estime qu'il se sont bien battus sur le terrain et ont pu tirer leur épingle du jeu", assure Halilhodzic, qui pense que le groupe est en "pleine progression par rapport aux stages précédents". Evoquant le prochain stage, prévu au début de l'année prochaine, en vue du match face à la Gambie à Banjul, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013, Halilhodzic affirme que les portes de l'équipe restent ouvertes à ceux capables de ramener le plus. "Je ne sais pas s'il y aura des nouveaux joueurs qui seront appelés en vue du prochain regroupement, mais ce qui est certain, c'est que les portes restent ouvertes à tout le monde", a affirmé Halilhodzic, précisant qu'il compte faire appel à "24 ou 25 joueurs pour le prochain stage". Pour ce qui est de l'équipe du Rwanda, premier adversaire de l'Algérie lors des éliminatoires (groupe H) de la Coupe du monde 2014, où figurent aussi le Mali et le Bénin, le sélectionneur des Verts semble confiant. "Je ne connais pas cette sélection, mais je pense que j'ai assez de temps pour étudier et analyser le jeu de cet adversaire en visionnant les cassettes de ses matches", a-t-il conclu.

Ryad Boudebouz dans le viseur de l'AS Rome



Le milieu international algérien du FC Sochaux (Ligue 1 française de football), Ryad Boudebouz, intéresse l'équipe italienne de l'AS Rome (Serie A), en vue d'un recrutement lors du prochain mercato d'hiver, rapporte samedi le site italien spécialisé Tutto Mercato Web. Les dirigeants romains se sont renseignés sur le joueur algérien et sur son contrat avec le club sochalien qui court jusqu'en 2013, précise la même source, qui affirme que l'AS Rome compte bientôt saisir le FC Sochaux au sujet de Boudebouz. Outre l'AS Rome, Boudebouz est convoité aussi par les équipes du Paris SG, l'Olympique lyonnais, et Liverpool. Toutefois, Boudebouz (21 ans), avait écarté l'idée d'un éventuel départ durant le mercato d'hiver, en dépit de l'intérêt affiché par ces clubs. "Il n'est pas question de départ en janvier pour le moment. Je n'ai pas de bon de sortie ou de promesse du président Lacombe, donc je ne me prends pas la tête avec ça", avait-il indiqué, affirmant qu'il n'a reçu "aucune proposition concrète sur la table pour le moment". Considéré comme l'un des joueurs cadres de l'entraîneur Mehmet Bazdarevic, Boudebouz a été élu meilleur joueur sochalien du mois d'octobre, par les internautes du site officiel du club.

AL-ISMAILY 95.000 livres égyptiennes d'amende pour Amir Sayoud



L'équipe égyptienne d'Al-Ismaily (Div 1 de football), a infligé une amende financière de l'ordre de 95.000 livres égyptiennes au milieu international olympique algérien, Amir Sayoud, rapporte samedi la presse locale. Sayoud a écopé de cette sanction après son refus de rejoindre son équipe, à l'issue des trois semaines de repos autorisés par son club, précise la même source. Le jeune joueur algérien devait rejoindre son club, avant de répondre à la convocation de la sélection olympique en vue du tournoi qualificatif aux jeux Olympiques JO-2012 de Londres, mais Sayoud a préféré faire l'impasse sur le voyage pour l'Egypte. Prêté pour une saison par Al-Ahly, Amir Sayoud a demandé la résiliation de son contrat le liant à Al-Ismaily, durant le prochain mercato d'hiver, en raison de la situation qu'il est en train de vivre. L'Algérien n'entre plus dans les plans de l'entraîneur Mahmoud Gaber, et pourrait ainsi retourner en janvier à Al-Ahly.

JUDO, TOURNOI DE ROTTERDAM Meriem Moussa éliminée au premier tour

La judokate algérienne Meriem Moussa a été éliminée samedi au premier tour du tournoi international de judo de Rotterdam disputé du 19 au 20 novembre 2011. Engagée dans la catégorie des (-52kg), Moussa a été éliminée par la Chinoise Hongmei sur un yuko (5 points) après les 5 minutes de combat réglementaires. Dans la même catégorie de poids, Soraya Haddad affrontera la Luxembourgeoise Marie Muller victorieuse sur ippon, au 1^{er} tour de la Britannique Sophie Johnstone Abderahmane Benamadi (-81kg), et Amar Benikhlef (-90kg) auront respectivement comme adversaire, Konstantins Ovchinnikovs de Lituanie et Yves Matthieu Daffreville de France.



Rihanna à la recherche d'une réplique de Chris Brown

Pas question pour Rihanna de s'enticher du premier venu ! A 23 ans, la jeune femme rêve d'un homme agressif. «J'aime que les hommes soient plus agressifs et mystérieux, qu'ils soient très sûrs d'eux», explique Rihanna, qu'on disait il y a peu, tombée sous le charme de Dudley O'Shaughnessy, son partenaire dans «We Found Love». Avec ces critères, on ne peut s'empêcher de penser à Chris Brown, son ex-chéri, lequel l'avait laissée dans un piteux état il y a deux ans. «Je suis une femme et le seul moyen pour que ça marche, c'est qu'on joue nos rôles. Je ne peux pas vraiment faire l'homme dans le couple et je ne veux pas avoir à l'être. Je suis déjà l'homme au travail tout le temps», ajoute Rihanna, qui n'en peut plus de son célibat. «Je ne suis pas ravie de mon statut de célibataire», confie-t-elle, ce n'est pas cool, ma vie privée est proche du zéro, ce qui n'est évidemment pas bon à long terme.»



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1923 Invention du feu de signalisation électrique

L'Américain Garrett Morgan dépose le brevet du feu de signalisation automatique. L'idée de créer un appareil réglementant la circulation lui est venue après avoir assisté à un accident entre une voiture à cheval et une automobile. Il vendra son invention à la General Electric pour 40.000 dollars.



1943 Les Marines américaines attaquent l'île de Tarawa

Les marines américaines anéantissent les Japonais à Tarawa et à Makin et commencent leur stratégie de "saute mouton". Les Marines attaquent avec forces navales et aériennes écrasantes, occupent l'île, y construisent des aérodromes qui leur permettent ainsi de lancer un attaque aérienne pour le prochain débarquement.

1945 Ouverture du procès de Nuremberg



Le procès de Nuremberg doit juger une vingtaine de chefs du régime nazi pour crime de guerre et crime contre l'humanité.

21 personnes font partie des accusés, Himmler, Goebbels et Ley se sont suicidés.

Les criminels de guerre nazis sont jugés par un tribunal interallié à Nuremberg en Allemagne. La ville-phare de l'idéologie nazie devient le théâtre d'un procès qui va durer près d'un an (1er octobre 1946). Le jury est composé de représentants des Etats-Unis,

de l'Angleterre, de l'URSS et de la France.

Sur les 24 hauts dignitaires du IIIe Reich, 11 seront condamnés à mort. Ils seront pendus le 16 octobre 1946.

1947 Elizabeth II épouse le Duc d'Edimbourg

A 31 ans, l'héritière du trône d'Angleterre, la princesse Elisabeth, épouse à l'abbaye de Westminster son cousin Philip Mountbatten, arrière-petit-fils du Roi Edouard VII. Les Londoniens célèbrent le mariage princier dans toute la ville. Les époux auront quatre enfants : Charles, Ann, Andrew et Edward.



1954 Journée mondiale de l'enfance

L'Assemblée générale des Nations unies a recommandé à tous les pays d'instituer une Journée mondiale de l'enfance, qui serait une journée de fraternité mondiale et de compréhension entre les enfants et d'activités favorisant le bien-être des enfants du monde entier. Cependant, elle a proposé aux gouvernements que cette journée soit célébrée à la date qui leur semblait la mieux appropriée.

1959 L'Assemblée générale de l'ONU vote une Déclaration des droits de l'enfant



Les principes énoncés, au nombre de dix, condamnent toute discrimination et affirment le droit de l'enfant à bénéficier d'une protection spéciale ainsi que de possibilités et facilités qui lui permettent de se développer normalement. Le droit à la sécurité et à l'éducation, des droits sociaux et culturels, un droit civil (droit à un nom et une nationalité) lui sont reconnus.

LE CARNET DU MIDI

1925 IL RÊVAIT DE L'IMPOSSIBLE



Robert Francis Kennedy, né ce jour à Boston, est un homme politique américain, ministre, candidat à la présidence. Surnommé Bob ou Bobby, il est le frère du président des États-Unis John F. Kennedy. Les Kennedy sont une famille influente dans les affaires et qui sera très présente en politique. Parmi ses huit frères et sœurs, il y a eu un président, John F. Kennedy, et trois sénateurs, John F.,

Robert F. et Edward M. Kennedy. À 17 ans, Bobby s'enrôle dans l'US Navy, où il sert plusieurs années. Il intègre les universités de Bates College et de Harvard entre 1946 et 1948, d'où il sort diplômé en sciences-politiques puis de 1948 à 1951 la faculté de droit de l'Université de Virginie où il passe un diplôme d'avocat. Au début des années 50, Robert Kennedy travaille comme conseiller juridique pour différentes commissions d'enquête du Sénat de Washington, notamment pour le Sénateur Joseph McCarthy et pour la commission anti-mafia, où il affronte celui qui deviendra son plus implacable ennemi, Jimmy Hoffa, président du syndicat des camionneurs. Robert Kennedy est alors très marqué à droite. 35 ans, Bob Kennedy passe au premier plan lorsque John, élu président des États-Unis, prend ses fonctions en 1961 et le nomme Attorney General (ministre de la Justice). Il mène alors une grande lutte contre le crime organisé et la pègre. Après l'assassinat de John F. Kennedy, le 22 novembre 1963, Bob remet rapidement sa démission au nouveau président Lyndon Johnson, avec lequel il ne s'entend pas. En 1964, il décide de briguer le poste de sénateur de l'État de New-York, auquel il est élu. Robert F. Kennedy décide de se présenter aux primaires du Parti démocrate afin de devenir le candidat à la présidence des États-Unis. Il remporte les élections primaires de Californie. le 5 juin 1968, il est la cible de plusieurs coups de revolver de la part d'un Palestinien, Sirhan Sirhan aux motivations incertaines. Il meurt le lendemain à l'hôpital.

1975 «GENERALÍSIMO»

Francisco Franco y Bahamonde, né le 4 décembre 1892 en Galice, est un militaire et chef de l'État espagnol. De 1939 à 1975, il présida un gouvernement autoritaire et dictatorial avec le titre de Caudillo (guide). Il se destine naturellement à la Marine, comme sa tradition familiale l'y incite et comme tous les enfants d'El Ferrol. La fermeture de l'École navale de la ville en 1907 le contraint à chercher une autre voie. Le 29 août 1907, il entre alors à l'Académie d'infanterie de Tolède. Il obtient la croix du mérite militaire, première classe. Dès le mois de mars 1915, il est promu capitaine. Peu à peu, sa légende prend forme : les Maures le pensent invulnérable. Durant la Seconde Guerre mondiale, l'Espagne reste officiellement neutre mais soutient l'Allemagne au début de la guerre : en juin 1941, Franco envoie une division de volontaires sur le front de l'Est contre l'Union soviétique (cette unité appelée División Azul, ou Division Bleue, qui combat sur le front de Leningrad) ; en août de la même année, il autorise le régime nazi à recruter 100.000 ouvriers espagnols «volontaires» pour aller travailler en Allemagne. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, le régime de Franco est condamné quasi unanimement par la communauté internationale. C'est ainsi que la toute nouvelle ONU qualifiera ce régime de «gouvernement fasciste» de Franco imposé par la force au peuple espagnol. Dans les années 1960, le régime se libéralise sur le plan économique, et le pouvoir de Franco est désormais considéré comme établi. En 1969, c'est devant les Cortes Generales que Franco désigne Juan Carlos pour lui succéder à sa mort, en tant que roi d'Espagne.



CONGRÈS NATIONAL DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

Timide développement en Algérie

Le développement de l'esthétique médico-chirurgicale selon les normes universelles constitue une priorité pour la société algérienne de médecine esthétique (Same), a indiqué jeudi à Alger son président, Dr Mohamed Oughanem, mettant en exergue le rôle de la formation continue au profit des médecins.

"Il est important que le développement de la chirurgie esthétique en Algérie se fasse selon les normes en vigueur sous d'autres cieux", a déclaré Dr Oughanem en marge du 10e Congrès national de médecine et de chirurgie esthétique.

Il a relevé que pour réaliser cet objectif, il est nécessaire que les médecins bénéficient d'une formation continue afin d'améliorer leurs prestations.

Réfutant l'idée selon laquelle la médecine et la chirurgie esthétiques étaient destinées aux riches uniquement, le président de la Same, se basant sur son expérience personnelle a affirmé que ces spécialités connaissent un "essor" en Algérie.

La chirurgie esthétique, sujet encore tabou

Le docteur Oughanem a toutefois admis que la question de la chirurgie esthétique demeure encore taboue chez certaines franges de la société à cause d'un certain nombre de considérations d'ordre social et culturel.

"Il est impératif que les gens sachent que nous ne

sommes pas là pour arrêter le temps mais pour ralentir un certain nombre de signes du vieillissement", a-t-il précisé.

Pour ce spécialiste, il est important que le patient consulte un médecin esthéticien avant de recourir au chirurgien esthéticien.

"Le fait de recourir à la chi-

urgie esthétique veut dire (en filigrane) qu'il y a eu échec au niveau de la médecine esthétique", a-t-il expliqué.

Dr Oughanem, spécialiste en médecine esthétique, également dermatologue, a précisé que la médecine esthétique fait appel à des produits de "comblement", à la toxine botulique pour la correction des rides, ainsi qu'au laser pour enlever les poils disgracieux.

S'agissant de la chirurgie esthétique, il a noté que celle-ci était plus "lourde" car devant impérativement se faire à l'hôpital, indiquant que la liposuction (le fait d'enlever les graisses superflus) constituait le principal intérêt de bon nombre de patients.

La calvitie et le désir de refaire le nez constitue, en outre, une autre préoccupation chez d'autres patients, a-t-il dit. Selon le président de la Same, il est important d'expliquer au patient tout ce qui se rattache à l'opération, par-



ticulièrement ce qui a trait aux complications de celle-ci, ajoutant qu'il faut réorienter le malade si cela est nécessaire, "voir refuser le traitement".

Attention aux produits proposés sur les étals informels

Il a attiré l'attention sur la nécessité de combattre certains produits disponibles sur le marché parallèle (les crèmes notamment) dont l'utilisation peut s'avérer "fatale" (cicatrices ou allergies à vie).

Le docteur Oughanem a mis en exergue le développement que connaît la chirurgie esthétique, preuve en est, a-t-il dit, l'ouverture par le ministère de l'Enseignement supérieure d'une filière relative à la chirurgie plastique réparatrice et esthétique pour les étudiants en médecine.

APS

Dimension psychologique de l'acte



La chirurgie plastique est une spécialité chirurgicale qui répare ou remodèle une structure tégumentaire ou une forme du corps humain. Touchant presque toutes les régions anatomiques, exceptés l'intérieur du crâne, du thorax et de l'abdomen, son champ d'action est vaste.

Ses grands champs d'activités sont : chirurgie esthétique, chirurgie de la main, chirurgie crânio-faciale, chirurgie des brûlés, chirurgie reconstructive et chirurgie plastique pédiatrique. La chirurgie esthétique ne peut être pratiquée que par des chirurgiens compétents dans le territoire anatomique de leur spécialité.

Ces actes médicaux ne peuvent être éventuellement pratiqués que par les mêmes chirurgiens ou par les médecins spécialisés en dermatologie.

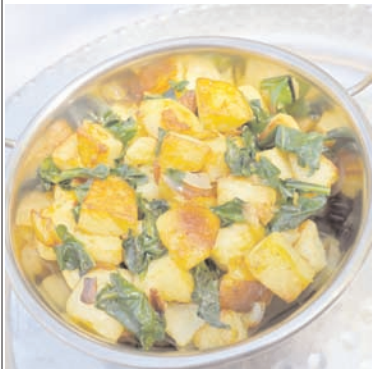
Rôle efficient dans la guérison de certaines maladies

L'image de soi est un élément important de l'équilibre psychologique. L'apparence conditionne en effet le premier jugement que l'on se fait d'une personne, le regard de l'autre est un « reflet ».

La chirurgie plastique a donc un grand rôle dans la guérison de maladies ou d'accidents défigurants. Mais elle peut aussi être voulue non pas en tant que soin réparateur, mais par volonté de changer d'apparence. C'est alors un problème qui peut être complexe : une personne est-elle « mal dans sa peau » parce que son apparence ne correspond pas à son idée, ou bien la personne attribue-t-elle son mal-être à son apparence alors qu'il y a une autre cause ?

Cuisine

Pommes de terre rôties aux amandes



Ingrédients :

1 kg de pommes de terre
100 g d'amandes mondées
6 gousses d'ail
3 oignons
2 feuilles de laurier
3 c. à soupe d'huile d'olive
3 cl de bouillon de légumes
Sel, poivre

Préparation :

Laver les pommes de terre et les couper en deux dans le sens de la longueur. Les mettre dans un plat à four, les une contre les autres.

Peler et hacher les oignons. Concasser finement les amandes. Mélanger les amandes et les oignons à l'huile. Recouvrir les pommes de terre du mélange oignon-amande. Saler et poivrer. Ajouter les gousses d'ail entières et les feuilles de laurier dans le plat. Verser le bouillon dans le fond du plat et enfourner.

Faire cuire une heure. Servir dès la sortie du four.

Fekkas aux cacahuètes et pépites de chocolat



Ingrédients :

250 g de cacahuètes
2 paquets de sablés
150g de beurre fondu
150 g de chocolat noir
150 g de pépites de chocolat
150 g de miel

Préparation :

Couper les sablés en petits morceaux. Dans un saladier mettre les cacahuètes hachées, les petits morceaux de sablés, les pépites de chocolat, le miel, le beurre fondu, le chocolat fondu, bien mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Diviser la pâte à des boules égales.

Façonner des boudins avec cette pâte, les envelopper dans du film alimentaire, étaler le boudin - de tous les côtés- avec le rouleau à pâtisserie en essayant de lui donner la forme de parallépipède rectangle et le mettre au congélateur pendant deux heures, continuer l'opération avec les autres boules. Couper les boudins en biais sur un centimètre d'épaisseur.

La fatigue creuse des ombres sur le visage. Les cernes se marquent, mais également des ailes du nez à la bouche, le menton, etc. Pour gommer ces vilains plis, voici quelques astuces.

Un teint reposé :

Quand la peau n'est pas au mieux de sa forme, que ça tire et fait grise mine, on se rue sur les correcteurs de teint. Rosée, blanche ou lilas, les formules rivalisent de pigments réflecteurs et peuvent être appliquées, le soir, à même la peau, sous le fond de teint.

Le conseil du pro: Toujours miser sur le rose : en enlumineur, en fond de teint, en blush et même en gloss.

Estomper les poches :

Une poche sous les yeux, c'est la signature d'une circulation sanguine et lymphatique paresseuse. La solution ? Le froid qui réactive la circulation. On a le choix des armes : deux glaçons ou deux petites cuillères rafraîchies au frigo pendant dix minutes à placer sur les poches pendant deux minutes. Ou encore deux sachets de tisane à la camomille imbibés d'eau froide à laisser agir quinze minutes.

Le conseil du pro : Déposer une touche

d'enlumineur dans le coin interne de l'œil pour détourner le regard.

Camoufler ses cernes :

Si le cerne est de couleur rosée, il suffit de déposer (après le fond de teint) une touche d'anticerne jaune beige au-dessous de l'œil. Bleuté, il faut choisir un anticerne orangé. L'effet coloré - s'il n'est pas trop accentué - peut s'atténuer avec un stylo touche-éclat. S'il s'accompagne d'un creuset, il faut opter pour un anticerne avec des particules réfléchissantes de lumière afin de redonner du volume.

Le conseil du pro : En règle générale, la couleur de l'anticerne doit être plus claire que la carnation.

Sculpter ses sourcils :

Les sourcils, souvent délaissés, sont pourtant essentiels pour défatiguer l'expression. Le principe coup d'éclat consiste à redessiner la courbure au crayon ou au gel, à densifier éventuellement des cils trop fins et clairsemés et à accentuer la couleur naturelle des cils.

Le conseil du pro : Il faut se caler sur la teinte naturelle des sourcils plutôt que sur celle des cheveux.

Magnifier ses yeux :

Estomper au doigt une ombre irisée de la paupière mobile vers la paupière fixe permet de faire rayonner l'œil et de galber la paupière par l'iridescence des nacres. Idéal pour



mettre en lumière des yeux très creusés par la fatigue ! Un trait de crayon brun à la racine des cils, estompé vers les tempes suivi d'un brosseage des cils avec un mascara volumateur et recourbant donnera de la profondeur au regard.

Le conseil du pro : Quand on n'est pas au mieux de sa forme, mieux vaut avoir la main légère sur le maquillage des yeux.

DE L'ORDRE CHEZ SOI

Rangement optimum

Matériel de couture et ouvrages

L'idéal est de ranger le matériel de couture, les ouvrages et les loisirs créatifs, par catégorie dans des sachets plastiques zippés individuels que vous rangerez soit dans le tiroir d'un meuble, soit à l'intérieur de la poche d'un accoudoir du canapé, soit encore dans une boîte.

Vous pouvez également glisser bobines de fil, pelotes de laine, aiguilles, canevas, tubes de peintures, boutons dans des gros bocaux de verre que vous rangerez sur des étagères ou des présentoirs à plantes. Tous seront soigneusement étiquetés.

Aiguilles à coudre :

Mettez un petit savon à l'intérieur d'un petit sac en tissu et enfoncez-y les aiguilles qui tiendront droites.



Ou piquez les aiguilles dans un petit sac en tissu rempli de café séché.

Rouleaux de papier d'emballage :

Tenez les rouleaux serrés à l'aide d'un élastique, et rangez-les dans un tiroir.

Ou rangez les rouleaux de papier dans un sac de boulanger que vous accrocherez à une patère.

Ou encore rangez-les dans un vase à large goulot.

Rubans, papier collant, ciseaux :

Ils trouveront leur place dans un bocal en verre ou au fond du vase ou du sac où se trouve déjà le papier d'emballage Si vous possédez toute une gamme de rouleaux de papier collant et de rubans, fixez une barre amovible au dessus de la table où vous les utilisez puis enfiler-les sur cette barre.

Trucs et astuces

Prolonger la durée de vie de l'huile



Un peu de sucre dans une huile d'olive que vous utilisez peu souvent prolonger sa durée de vie.

Des radis succulents



Pour renouveler le saveur des radis, coupez-les en rondelles dans 3 c. à soupe d'huile, 1 de vinaigre et du persil.

Des oignons trop piquants



Pour adoucir les oignons trop piquants, faites-les macérer quelques heures dans de l'huile.

Donner plus de saveur aux poissons grillés



Avant de faire griller vos poissons, badigeonnez-les d'huile, leur saveur sera exaltée et ils ne se dessècheront pas.

L'origine des "Alpes" de l'Antarctique enfin élucidée

Une étude révèle les trésors géologiques enfouis dans la chaîne montagneuse de l'Antarctique, dans une vallée de 2.500 kilomètres de long et enfouie sous des kilomètres de glace. Elle explique également comment se sont créées ces véritables Alpes du pôle.



Un dixième de la croûte terrestre reste pratiquement inconnu. Ce dixième est masqué par l'inlandsis est-antarctique, une nappe de glace de la taille du Canada. Mais contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, cette région du globe, voisine de l'Australie autrefois, est hérissée de vallées et de montagnes. La plus grande de ces chaînes de montagnes subglaciaires, la chaîne des Gamburtsev, est comparable en taille et en surface aux Alpes : s'y trouvent ainsi des pics de 2.700 mètres s'étalant sur 1.200 kilomètres de long. Or, à une telle attitude, ce relief escarpé est caractéristique des montagnes "jeunes" et est donc a priori incompatible avec l'histoire très ancienne de la formation de l'Antarctique.

C'est dans une étude publiée hier par la revue britannique Nature, que des scientifiques du British Antarctic Survey (BAS) donnent la clef de cette énigme. "Le système de rift est-antarctique ressemble à l'une des merveilles géologiques du monde, le grand Rift d'Afrique de l'est",

explique Fausto Ferraccioli, qui a dirigé cette étude. "Cela fournit la pièce manquante du puzzle qui permet d'expliquer la chaîne subglaciaire des Gamburtsev", indique-t-il.

Un mécanisme de formation en plusieurs étapes

Cette "pièce manquante" était enfouie sous trois kilomètres de glace et date d'un milliard d'années, bien avant que les plantes et les animaux n'aient commencé à évoluer sur la terre ferme. A cette époque, plusieurs continents ou micro-continentes sont entrés en collision et ont écrasé et comprimé les roches les plus anciennes qui composent la chaîne des Gamburtsev.

C'est ainsi que s'est formée une épaisse croûte terrestre de plus de 70 kilomètres. Au fil du temps, ces montagnes originelles ont été érodées par les éléments, mais pas leur "racine" très dense et froide, explique le BAS. Puis, il y a environ 250 millions d'années, puis à nouveau 150 millions d'années plus tard, des phénomènes de clivage ont déchiré

l'écorce terrestre et ont abouti à la formation de vallées surélevées et encaissées, exactement comme dans la grande vallée du Rift, en Afrique de l'est.

Des premiers échantillons de roche bientôt prélevés

Ce n'est qu'il y a entre 34 et 14 millions d'années, que les rivières et glaciers ont creusé les hauts plateaux et sculpté le paysage spectaculaire que présentent actuellement les Gamburtsev. Pour arriver à ce résultat, les scientifiques ont dû "observer" et analyser le paysage subglaciaire sur deux millions de kilomètres carrés au moyen de deux avions spécialement équipés.

"La prochaine étape sera de constituer une équipe pour forer la glace et prélever les premiers échantillons de roches des Gamburtsev. C'est surprenant mais si nous possédons des échantillons de la Lune, nous n'en avons aucun de ces montagnes", relève Robin Bell, géologue à l'Université américaine de Columbia, qui a pris part à l'étude.

Création d'une nouvelle matière plastique, malléable à volonté



Des chercheurs français sont parvenus à mettre au point une matière plastique malléable à volonté et pouvant être réutilisée. Peu coûteuse à fabriquer et légère, cette matière révolutionnaire pourrait avoir de très nombreuses applications industrielles indiquent les chercheurs. Jusqu'à présent, une matière plastique ne pouvait pas être chauffée puis remodelée après avoir durci. Seul le verre, en tant que composé minéral, avait cette capacité. Mais les choses sont en train de changer grâce à une équipe de chimistes du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui a réussi à mettre au point un nouveau matériau façonnable à haute température. Cette matière plastique peut être modelée à volonté et passe de l'état liquide à l'état solide ou inversement, comme le verre, tout en conservant certaines propriétés propres aux résines organiques ou aux caoutchoucs. Ses autres points forts seraient, selon les chercheurs, sa légèreté et le fait qu'elle est insoluble et difficilement cassable. De plus, elle est peu coûteuse et facile à fabriquer selon l'équipe de chimistes dont la découverte fait l'objet d'une communication qui paraît aujourd'hui dans la revue américaine Science. Ce nouveau matériau pourrait avoir de nombreuses applications industrielles, notamment dans l'aéronautique, l'automobile, le bâtiment, l'électronique et le sport, des secteurs qui cherchent un substitut à l'acier et à d'autres métaux, rapporte le CNRS dans un communiqué.

Steve Jobs voulait pouvoir se passer des opérateurs téléphoniques



Le fondateur d'Apple avait imaginé s'affranchir du joug des opérateurs téléphoniques. Sa solution : passer par le WiFi pour créer un réseau Apple.

John Stanton, président de la société de capital-risque Trilogy Partnership, a révélé qu'il avait eu avant 2007 de nombreuses conversations avec Steve Jobs. En cette époque de conception de l'iPhone premier du nom, Jobs aurait préféré se passer des opérateurs téléphoniques classiques. « Lui et moi avons passé beaucoup de temps à parler de la façon de créer un opérateur en utilisant le spectre WiFi, a raconté John Stanton lundi au Law Seminar International Event à Seattle. Cela faisait partie de sa vision ».

Il s'agissait d'utiliser les fréquences du WiFi, libre de droits, plutôt que celles de la téléphonie, attribuées par l'état. Pour rappel, le téléphone cellulaire commence vers 800 MHz et la 3G peut monter jusqu'à 2GHz. Le WiFi se trouve entre 2.4 et 5GHz.

Mais la technique n'était pas encore prête pour mener le WiFi à de tels niveaux. Le projet fut abandonné en 2007. Jobs se rabattit sur un dictat féroce à l'encontre des opérateurs téléphoniques. Il signa une exclusivité avec AT&T et lui imposa ses règles du jeu, devenant le premier constructeur à contrôler l'expérience utilisateur. Une bénédiction, quand on voit comment les constructeurs gâchent encore bien souvent nos mobiles Android en rajoutant une surcouche lente et

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FREINAGE FERROVIAIRE

Date : **Vers 1550** Lieu : **Europe**

Le frein ferroviaire serait né vers 1550 dans les mines de Leberthal, en Alsace. À cette époque, on se servait de wagonnets munis de roues en fer roulant sur des longerines car les rails que l'on connaît n'existaient pas encore. Au niveau des roues, il y avait un morceau de bois placé au-dessus qui servait à les bloquer au besoin, ou tout simplement pour ralentir le wagonnet qui était conduit par un enfant. Néanmoins, au milieu du 18^e siècle, un système de freinage ferroviaire appelé « mécanique » était créé en France.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h56
Dohr	12h33
Asr	15h16
Maghreb	17h36
Icha	19h00

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1425 | Dimanche 20 novembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

JS KABYLIE 0- USM ALGER 0

Les Canaris tenus en échec

La JS Kabylie a été tenue, hier, en échec (0-0) à domicile, par le leader du championnat national de Ligue 1, l'USM Alger.

PAR MOURAD SALHI

L'USM Alger comme d'habitude a voulu impressionner la JS Kabylie pendant les toutes premières minutes mais sans aucune efficacité. Pendant la première mi-temps, on a assisté à un jeu beaucoup plus agressif. Les deux équipes ont joué trop défensivement tout en tentant quelques contres mais qui ne sont pas concrétisés. La première dangereuse action de scorer était l'œuvre de l'équipe locale à la 18e minute si ce n'est l'expérience de Zemamouche qui était à chaque fois à la parade. L'autre belle occasion d'ouvrir la marque est venue également du côté des Rouge et Noir à la 24e minute de jeu, mais sans efficacité devant le portier Assellah qui capte facilement la balle. Il y avait quelques tentatives, notamment sur des balles arrêtées, mais la première mi-temps n'était pas à la hauteur des attentes.

De retour des vestiaires, ce sont les Canaris qui ont exercé une certaine pression sur leurs adversaires, notamment dans la sur-



face de réparation en menaçant Zemamouche à maintes reprises. A la cinquième minute de la seconde partie, les pou-lains de Meziane Ighil ont failli également faire mouche mais le ballon de Metref a été dévié. A la 20e minute, Boulemdais a mis la balle dans le filet mais l'homme en noir a jugé utile de siffler un hors jeu. Dès lors, la JS Kabylie exerce un sérieux pressing mais toujours sans efficacité. Avec ce semi-échec, la JSK confirme encore une fois son inefficacité en attaque. Un sérieux travail attend Ighil dans les prochains jours s'il veut clôturer cette première phase sur une bonne note.

M.S

RETROUVÉ DANS LE SUD LIBYEN

Seif al-Islam Khadafi arrêté

Seif al-Islam, fils de l'ancien dirigeant libyen Mouammar Khadafi, a été arrêté dans le sud de la Libye, a annoncé, hier, le ministre de la Justice et des Droits de l'homme au Conseil national de transition (CNT, nouvelles autorités), Mohammed al-Allagui. "Seif al-Islam, recherché par la Cour pénale internationale (CPI), a été arrêté dans le sud libyen", a déclaré à l'AFP, M. al-Allagui refusant de donner tout autre détail, en particulier sur la date et les circonstances

de l'arrestation. La CPI a émis le 27 juin dernier un mandat d'arrêt contre Seif Al-Islam et son père Mouammar, tué après son arrestation par les forces du CNT, le 20 octobre, dans sa région natale Syrte (est) ainsi que contre l'ancien chef des services de renseignements libyens Abdallah Al-Senoussi.

Ils sont soupçonnés de crimes contre l'humanité commis lors de la révolte contre le régime déclenchée en février dernier.

AÏN TEMOUCHENT

Un couple incarcéré pour meurtre

Après plus d'une semaine d'investigations, menées jour et nuit par les services de la sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent, dans une affaire de crime volontaire avec préméditation, les criminels ont été finalement identifiés. Il s'agit de l'épouse de la victime, âgée de 29 ans et répondant aux initiales K. M., ainsi que son complice, un repris de justice âgé de 29 ans. Tous les deux résidaient dans la wilaya d'Aïn Témouchent.

Arrêtés par les forces de police de cette wilaya, les mis en cause ont été présentés devant le parquet qui a ordonné leur mise en détention provisoire. Notons, enfin, que la victime, âgée de 39 ans et répondant aux initiales B. K., a été assassinée en date du 05 novembre 2011. Personne n'aurait pu imaginer que son tueur était son épouse. Elle et l'autre criminel sont, désormais, derrière les barreaux pour leur crime crapuleux.

A. B.

TEBESSA

14,25 kg de kif traité récupérés

Par moins de 14,25 kg de résine cannabis ont été récemment récupérés par les forces de police de Tébessa. Ce lot de drogue a été saisi suite à un travail d'investigation mené par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la sûreté de cette wilaya. Outre le kif traité récupéré, cette opération a également permis l'arrestation

de deux narcotrafiquants. Il s'agit de G. R. et M. S., âgés respectivement de 30 et 53 ans, tous les deux résidant à Oum El Bouaghi. Les mis en cause ont été interpellés à bord d'un véhicule de marque Renault en possession de cette drogue. Présentés devant le parquet, les deux narcotrafiquants ont été placés en détention provisoire.

A. B.

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION
SOUTENIR LES PAUVRES, PAS LES PRIX!



AÏN DEFLA

Saisie de 1.660 téléphones portables

Pas moins de 1.660 téléphones portables, destinés à la contrebande, ont été saisis, durant ce week-end, par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Aïn Defla. Les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention (SSI) d'El Abadia, qui ont déjoué cette tentative de contrebande, ont également procédé à la saisie d'une somme de plus de 33 millions de centimes. Cette opération a aussi permis le démantèlement d'un réseau de contrebandiers, au nombre de quatre. Il s'agit de K. D., W. N., M. L., N. N., âgés respectivement de 35, 22, 25 et 22 ans. Notons que ce lot de téléphones portables était transporté à bord de 2 Renault Symbole. Après l'interrogatoire, il a été découvert que ces téléphones étaient en provenance d'Oran vers Alger. Il a été, également, découvert que M. N. était le fournisseur de M. L. dont le fournisseur était un contrebandier qui «exerçait» dans la bande frontalière avec le Maroc. Au total, 790 appareils de marque Samsung, 870 de marque Nokia, 1.000 chargeurs de batterie ainsi que 1.000 écouteurs ont été récupérés lors de cette opération. La valeur totale de ce lot saisi, qui a été remis aux services de Douanes, est de plus de 740 millions de centimes. Les deux véhicules ont été mis à la fourrière d'El Attaf.

A. B.

ORAN

Un individu surpris en possession d'une arme à feu

Un repris de justice, faisant l'objet de plusieurs mandats d'arrêt, a été récemment appréhendé par les éléments de la sûreté de wilaya d'Oran. Le mis en cause, âgé de 35 ans et répondant aux initiales B. T., a été interpellé usurpant d'une autre identité. Il était recherché pour plusieurs chefs d'inculpation dont détention illégale d'arme à feu, faux et usage de faux ainsi que d'autres affaires de trafic de drogue. Il convient d'expliquer qu'au cours d'une patrouille effectuée par les forces de la police judiciaire, au

centre-ville, leur attention fut attirée par des suspects à bord d'une voiture touristique de marque Renault. Arrêtés puis transférés au service de la Police judiciaire, il a été découvert que B. T. était recherché par les services de sécurité pour plusieurs chefs d'inculpation. Présenté devant le parquet, le mis en cause a été placé en détention provisoire. Notons, enfin, que l'autre individu arrêté n'était pas recherché par la justice. Agé de 36 ans et répondant aussi aux initiales B. T., il a été ainsi relâché.

A. B.

ANNABA

3 agresseurs mis hors d'état de nuire

Une bande spécialisée dans le vol qualifié a été récemment mise hors d'état de nuire par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Annaba. C'est suite à une patrouille effectuée au niveau de la RW16, reliant la localité de Sidi Aïssa à celle d'Aïn Achire, que l'affaire a été élucidée. Le même jour, un couple à bord d'une Volkswagen Golf, en promenade dans cette localité, avait fait l'objet d'agres-

sion. ciblés par les agresseurs. A ce titre, le couple s'est dirigé vers le siège de la brigade de Sraïdi pour dépôt de plainte. Les gendarmes de cette brigade, qui effectuaient une patrouille dans les lieux, ont aussitôt diligé leurs recherches. Quelques minutes après, 3 mis en cause ont été arrêtés dans la forêt de Sidi Aïssa. Il s'agit de T. K., G. R. et B. A., âgés respectivement de 26, 23 et 28 ans. Les deux mis en cause, ayant pris fuite à bord dudit véhicule, font actuellement l'objet de recherches des services de sécurité. Notons, enfin, que les individus arrêtés ont été présentés devant le parquet qui a ordonné leur détention.

A. B.